

# Citoyen Nature

*Le magazine des associations pour la nature et l'environnement en Alsace*

**Rapport d'activités 2010**  
et bilan de l'année de la biodiversité

## Alsace Nature : utile, nécessaire.

Arrêtons de jouer un jeu complètement idiot et très dangereux. C'est le jeu du Toujours Plus Toujours Plus Vite. Cela se dit aussi « compétitivité », dogme qui mène à l'inhumain. Ceux qui fonctionnent mal sont éjectés du jeu. Malheur aux victimes des décisions absurdes. Par contre les Brigands et les Pirates y gagnent gros en volant les autres grâce à ce qu'on appelle la spéculation et aux placements financiers plus-farfelu-tu-meurs. Et nous, qui appartenons à une espèce de primates humains, nous laissons impressionner par tout le bataclan de nos congénères en haut de la hiérarchie qui prêchent (radotent) qu'« il faut » continuer à jouer ce jeu - jusqu'à épuisement des personnes, des ressources, des espèces, et des écosystèmes ? Incroyable crédulité.

A côté de nous poussent les arbres, pour des décennies, pour des siècles. Les rivières creusent leurs méandres. Les oiseaux nichent, les insectes butinent, les prédateurs passent. C'est notre Terre.

Arrêtons les incivilités à l'encontre de la nature, les rackets, l'envahissement barbare grâce à notre supériorité numérique et technique, l'éradication, la cruauté, et tous les impacts de nos constructions fonctionnelles et de notre cupidité.

Avec hospitalité, accueillons la nature chez nous, comme elle peut nous accueillir chez elle. En marchant doucement, sans bruit. Sans toucher à ses bijoux. Sans déranger les tâches de ses enfants ni leur repos. Attention, la nature est fragilisée, blessée.

Partageons la Terre avec la nature, en étant foncièrement généreux. Elle a besoin d'espace. De foncier, clairement. Pour que la nature puisse revenir, en meilleure santé.

Il faudra toujours se battre, comme pour la paix entre humains, pour la paix avec la nature, avec les animaux. Au jour le jour, il y a besoin de la présence d'Alsace Nature. Besoin de clairvoyance, besoin de concrétiser la révolte dans de l'action, et besoin de soutenir les décideurs et les décisions qui vont dans le sens de la vraie, bonne, responsabilité.

Merci aux salariés, merci aux militants.  
Soyons unis. Vive Alsace Nature !

**Anne Vonesch**  
Secrétaire régionale

# I. Grenelle de l'Environnement territorialisé

*Les commissions régionales pour l'application et le suivi du Grenelle sont installées en 2010 pour un nouvel exercice de planification de la protection de la nature et de l'environnement.*

Cela représente une importante charge de travail pour Alsace Nature, qui n'est que très partiellement compensée par des subventions. Les autres partenaires de la « Gouvernance à 5 » sont mieux lotis !

Le travail engagé par Alsace Nature en 2010 et en 2011 pourrait être particulièrement utile pour alimenter ces nombreuses commissions et groupes de travail en défendant des positions réfléchies et constructives, dans l'esprit du Grenelle. Mais nous refusons une gouvernance où tout devient communication et où toute responsabilité s'évanouit devant les intérêts économiques et électoralistes à court terme.

**Le Comité Alsacien de la Biodiversité (CAB)**, l'instance de concertation unique des acteurs de la biodiversité et du paysage. Il comporte un Comité de Coordination et des Groupes de travail :

L'élaboration du **Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)** sert à mettre en cohérence les zones protégées et la trame verte et bleue (TVB) avec les divers documents d'urbanisme (PLU, SCOT) avec des Groupes thématiques :

- Corridors Ecologiques
- Réservoirs de biodiversité
- Paysage
- Trame Bleue et Zones humides

Par ailleurs, en complément du SRCE est prévue l'élaboration d'une Stratégie de création d'aires protégées (SCAP) censée

répondre aux enjeux de protection des espèces menacées au plan national.

Le **Comité Régional de suivi du Grenelle** créé en septembre 2010 est chargé de l'élaboration du Plan national d'adaptation au changement climatique et du Plan Régional pour le Climat. Il est concerné par la limitation de la consommation d'espace et la maîtrise de l'énergie dans l'habitat. Il comportera aussi la cohérence écologique et le thème santé-environnement.

Le **Schéma régional de l'air, de l'énergie et du climat (SRCAE)** vise à élaborer une stratégie et à définir des orientations pour l'Alsace dans chacune des trois thématiques, climat, air et énergie, en prenant en compte les possibles interactions entre elles. Les actions des collectivités devront être compatibles avec les orientations du SRCAE. (voir page 32)

Le **Plan Régional Santé Environnement** comporte 4 ateliers (voir page 32)

...et entre autres commissions :

- **Actualisation du Profil Régional Environnemental** (comité consultatif et quatre Ateliers)
- **Schéma régional des énergies renouvelables**
- **Gestion du réseau Natura 2000**
- **Evaluation des incidences**

## Un courrier au Préfet et au Président du Conseil Régional

Maurice Wintz, président d'Alsace Nature a écrit au président du Conseil Régional, M. Philippe Richert et à M. Préfet de la Région Alsace :

« (...) dans le cadre de la mise en place de la territorialisation du Grenelle de l'environnement, nous souhaiterions vous faire part de notre inquiétude quant aux effets du modèle de croissance et d'aménagement actuel sur les écosystèmes de notre région. A l'appui de ce constat, nous observons que, sous couvert de crise économique et de relance, le bien-fondé de la plupart des projets n'est même plus interrogé voire même interrogeable. (...) »

*Nous attendons que [nos] propositions puissent être débattues avec les acteurs concernés dans un contexte qui permette d'aboutir à des engagements réciproques sur des objectifs concrets et négociés. Les premières réunions du Grenelle territorialisé auxquelles nous avons pu assister ne nous semblent pas aller dans ce sens dans la mesure où il s'agit essentiellement d'exercices convenus, sans doute nécessaires mais insuffisants. Nous nous permettons donc d'en appeler à votre autorité pour mettre en place de véritables espaces et temps de négociations, thème par thème, afin de parvenir à une vision négociée à défaut d'être partagée de l'aménagement ou plutôt du ménagement de notre région. (...) »*

Mathieu Nivresse



Qui mesure l'écart entre les discours et la réalité, si ce n'est Alsace Nature ?

## II. 2010, l'année de la biodiversité



**Biodiversité 2010**

[biodiversite-alsace.org](http://biodiversite-alsace.org)

Notre fédération a décidé de faire le point sur les différents milieux naturels de l'Alsace, ces milieux que l'Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature a cherché à protéger depuis qu'elle existe. Les différents atteintes qui les impactent ne sont toujours pas maîtrisées, de nouvelles agressions se manifestent, et ceci malgré une prise de conscience indéniable, malgré des

inventaires et zonages accessibles, et malgré des mesures de protection louables mais insuffisantes. Depuis des années, par exemple, on parle de trame verte, une si belle idée. Qu'est-ce qui est réalisé ? Si peu.

Une nouvelle dynamique est nécessaire. C'est pourquoi 2010 devait être l'année des propositions, anciennes et nouvelles, présentées par Alsace Nature. Ainsi, dans ce rapport d'activité, apparaîtront, par thèmes, les « **Propositions 2010** ».

Mais le programme que nous avons énoncé en 2010 était un peu trop ambitieux. Une partie a été bouclée en 2010. Ce qui est engagé mais pas encore abouti nous procure une entrée bien préparée dans les travaux de 2011, année de la forêt. Ce travail nous servira tout particulièrement pour défendre la nature dans cette avalanche de commissions régionales qui sont supposées tenir les promesses du Grenelle de l'Environnement.

**Un tiers des espèces végétales et animales présentes en Alsace est en régression plus ou moins marquée.**



### Conservatoire des Sites Alsaciens

## Signature d'un bail emphytéotique : acte symbolique pour des refuges sûrs et durables

Le 29 janvier a été signé en Mairie de Herbsheim, où Madame la Maire et Sénatrice Esther Sittler nous ont accueillis, un bail emphytéotique (pour 50 ans) entre Alsace Nature et le Conservatoire des Sites Alsaciens, pour la gestion des terrains de Herbsheim, Ohnenheim et Sessenheim (ried) et Wildenstein (Hautes Vosges). Ce bail exprime que la protection des milieux naturels doit être vue et assurée sur un plus long terme afin de les soustraire aux pressions économiques de toutes sortes. Il vise aussi à soutenir l'action du Conservatoire des Sites Alsaciens qui sait mettre en place une gestion sur une base scientifique pour des milieux qui sont aujourd'hui des milieux refuges, mais qui, nous l'espérons, seront les noyaux à partir desquels une reconquête pourra se faire, le jour où les pratiques agricoles, les jardins, les parcs, et les paysages, seront à nouveau plus accueillants pour la faune et la flore sauvages.



Stephane Giraud

**Conservatoire  
des Sites Alsaciens**  
Association reconnue d'utilité publique

**Le Conservatoire des Sites Alsaciens :  
un refuge sûr pour la nature.**



Le présent rapport d'activité collecte et inventorie ce qui s'est fait, en 2010, à Alsace Nature, et pourquoi.

**Les temps changent  
et Alsace Nature change.**

Alsace Nature a décidé en 2010 d'engager des débats en interne, sur des questions fondamentales, aux répercussions larges : l'énergie, la croissance, ou plutôt l'impossibilité de croissance. Et sur la place de la nature. Comment la faire revenir ?

**La mission était de trouver  
la « doctrine » d'Alsace Nature.**

**C'est pourquoi ce rapport d'activité  
2010 termine en plein débat.  
Ce débat, c'est nous, Alsace Nature.  
Participez.**

**Et si la doctrine était  
dans le débat ?  
Regardez-y.**

Ce rapport d'activité 2010 d'Alsace Nature Région n'est absolument pas exhaustif quant aux activités départementales. Il a collecté des dossiers et des actions qui émergent en lien avec le travail thématique programmé à l'échelon régional de notre fédération. A travers la lecture qui est faite de notre activité, c'est aussi une contribution à la réflexion sur notre fonctionnement interne.

## Remerciements

Je remercie les nombreux militants qui ont envoyé leurs contributions à ce rapport (il aurait pu y en avoir encore plus, mais le rapport est déjà bien long !) :

Jean-Michel Brunetti, Michel Breuzard, Benoît Foegle, Claire Fritz, Jacques Heitz, Claire Nodet, Raymond Schirmer, Jean-Jacques Schwaab, Arnaud Schwartz, Laurence Vaton, Jean Wencker, Maurice Wintz, tous ceux qui ont répondu à mes questions et tous les auteurs des « Actus », cette nouvelle publication mensuelle d'Alsace Nature, coordonnée par Laurence Cachera, qui est extrêmement utile ; et aussi les auteurs des rapports d'Activité départementaux Emmanuel Dudret et Gérard Schmitt. Et parmi les salariés, en premier lieu Rachel Baguet et Clémence Carriquiry, chargées respectivement des dossiers « eau » et « nature ».

**Anne Vonesch  
Secrétaire régionale**

## Grand Hamster

# Grand hamster : les actions

16 mars : soirée à Geispolsheim : le grand hamster peut-il survivre à la rocade sud ? Le projet autoroutier passe au coeur de la « zone noyau » la plus dense de la population relictuelle de Grands hamsters !

Or la France risque d'être condamnée à de lourdes amendes et astreintes par la Cour de Justice de l'Union Européenne, pour destruction d'espèce protégée.

**17 mars : Un groupe de 5 associations\* du réseau d'Alsace Nature présente à la presse ses propositions pour la conservation du Grand Hamster** (voir l'article suivant)

10 et 16 avril : sorties hamster

Alsace Nature a introduit deux recours contentieux contre deux décisions préfectorales visant le projet AFUA Actipark à Ittenheim et le projet de Plate-forme départementale d'activité de Brumath. Alsace Nature a simplement contesté le fait que l'Etat considérait que ces projets n'avaient pas d'impact sur le milieu du hamster (sans doute pour éviter de mettre en œuvre des mesures compensatoires ?). Pas de quoi fâcher les élus du Conseil Général du Bas-Rhin !

\*Alsace Nature, ANR Geispolsheim, APELE, ARBRES, GEPMA



Michel Veugjan-Aves



**Le Grand Hamster n'est pas seulement une espèce menacée de disparition ; c'est aussi un indicateur qui reflète la qualité écologique du système agricole dans la plaine fertile d'Alsace.**

## Propositions 2010 pour la sauvegarde du Grand Hamster

- Co-animer un réseau d'observation du grand hamster conjointement par l'ONCFS (Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage) et par le GEPMA (Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères en Alsace) ;

- Évaluer les distances maximales franchissables par le hamster ;

- Travailler sur les méthodes de réintroduction (sans prélèvement des prédateurs) ;

- Prendre en compte la présence historique depuis 2000 et actuelle de l'espèce, les ruptures de continuité, la consommation d'espace et une gouvernance locale. Le problème est que l'Etat, dans le cadre de ses projets d'aménagement, a une autre lecture que les signataires d'un document cadre qui avait été signé en 2008 par Alsace

Nature, le Conseil Général 67, la Chambre d'Agriculture 67, la Communauté Urbaine de Strasbourg, et l'Association des Maires 67 ;

- Mettre véritablement en œuvre le tryptique évitement / réduction / compensation des impacts sur l'espèce. La compensation doit être durable, dans un périmètre proche, permettre la reconquête de terrains favorables, elle doit être en majorité surfacique sauf à permettre une augmentation significative de la capacité d'accueil des milieux, et il faut un suivi ;

- Prendre en compte l'aire historique, avec des zones noyaux connectées par des corridors écologiques sur une surface de 30 000 ha ;

- Progresser dans la connaissance des impacts des cultures dans

les Zones d'Action Prioritaires (ZAP) ; les associations refusent que des mesures compensatoires se substituent aux conventionnements ;

- Étudier des outils comme le Projet d'Intérêt Général (PIG) ou les Zones Agricoles Protégées (ZAP) ;

- Engager un débat avec les instances agricoles ;

- Prendre en compte la conservation du hamster lors des remembrements ;

- Mettre en place des mesures agri-environnementales dans l'année, dès qu'un animal est découvert ;

- Un plan de communication ;

- Un plan de surveillance et de contrôle ;

- Suspendre l'exécution de certains actes administratifs jusqu'à l'obtention de la dérogation accordée sur le fondement des articles L.411-2 4° du code de l'environnement ;

- Aménager le principe d'indépendance des législations en permettant à l'autorité compétente pour délivrer un permis de construire de refuser une telle autorisation au regard de considérations liées à la préservation du Grand Hamster.



**L'agriculture biologique est bien plus douée pour préserver le Grand Hamster que l'agriculture conventionnelle. Alors soutenons à fond les conversions « bio » en plaine !**

## Rhin et Forêts rhénanes

### Quid des accords de Marckolsheim ?

**La forêt de la Harth à Balgau-Heiteren-Namsheim est menacée** par la construction d'une zone industrielle. Il s'agit d'une jeune forêt rhénane que l'Etat français ne considère pas comme un « habitat prioritaire ». De nombreuses démarches ont été faites, y compris auprès du Ministère de l'Ecologie et des autorités allemandes et européennes pour classer l'ensemble de la forêt en Natura 2000.

**A Marckolsheim, l'extension des zones industrielles et de la zone portuaire est prévue** sur le PLU, en élaboration. Ce projet est en totale opposition avec les « accords de Marckolsheim » signés le 11 septembre 1990 entre le Préfet de la Région, le Port Autonome de Strasbourg, la Société JBL

(JungBunzlauer), le Département du Bas-Rhin, notre Fédération, et le Maire de Marckolsheim de l'époque. En faisant le choix de ne pas respecter les engagements pris en 1990, qui consacraient la protection et la reconquête de la forêt alluviale rhénane, les élus locaux jettent tout simplement les accords de Marckolsheim aux oubliettes. Un bilan de ces accords est consultable dans le document de propositions rédigé par Alsace Nature (voir le lien dans l'article suivant).

**Lors de l'AG 67 qui a eu lieu à Marckolsheim en raison de cet enjeu, les débats, en présence du Maire et du Conseiller Général ont permis de remettre en perspective l'absolue nécessité**



Matthieu Nwesse

**de l'application des accords signés... il y a plus de 20 ans !**

Grâce à l'accueil et à l'ouverture au dialogue de M. Frédéric Pfeigersdoerfer, maire de Marckolsheim, un excellent débat a pu avoir lieu.

La conclusion que nous en retirons est bien que ce serait un immense gâchis parfaitement absurde de sacrifier de nouvelles surfaces naturelles, alors que GEFCO stérilise 40 hectares, aptes au transport fluvial de marchandises, pour le stationnement de voitures sans lien avec le transport fluvial. Par ailleurs l'aménagement réalisé par Syral il y a quelques années pour accéder au Rhin, suite à l'opposition d'Alsace Nature à un défrichage supplémentaire, montre bien que des solutions économes en milieux naturels peuvent être particulièrement pertinentes au niveau technique et économique.

**Alsace Nature y veillera.**

## Rhin et forêts rhénanes : propositions 2010 d'Alsace Nature

Suite à des constats accablants sur l'évolution du Rhin, il convient, au delà des mesures en cours, d'enclencher une véritable dynamique de renaturation. Alsace Nature demande :

- L'arrêt immédiat des projets d'industrialisation qui existent encore sur l'ensemble de la bande rhénane et la mise en protection des milieux non encore protégés ;

- Le classement immédiat des massifs d'Illkirch-Neuhof et de la Robertsau-Wantzenau en Réserve Naturelle d'Etat aux conditions définies dans le dossier initial (notamment les périmètres) ;

- La gestion écologique des polders par la mise en corrélation du régime de débit du fleuve et de l'inondabilité des milieux ;

- La mise en oeuvre d'un ambitieux programme de renaturation de la continuité du Rhin, de la réinondabilité des milieux naturels et une gestion conservatoire des milieux forestiers et prairiaux ;

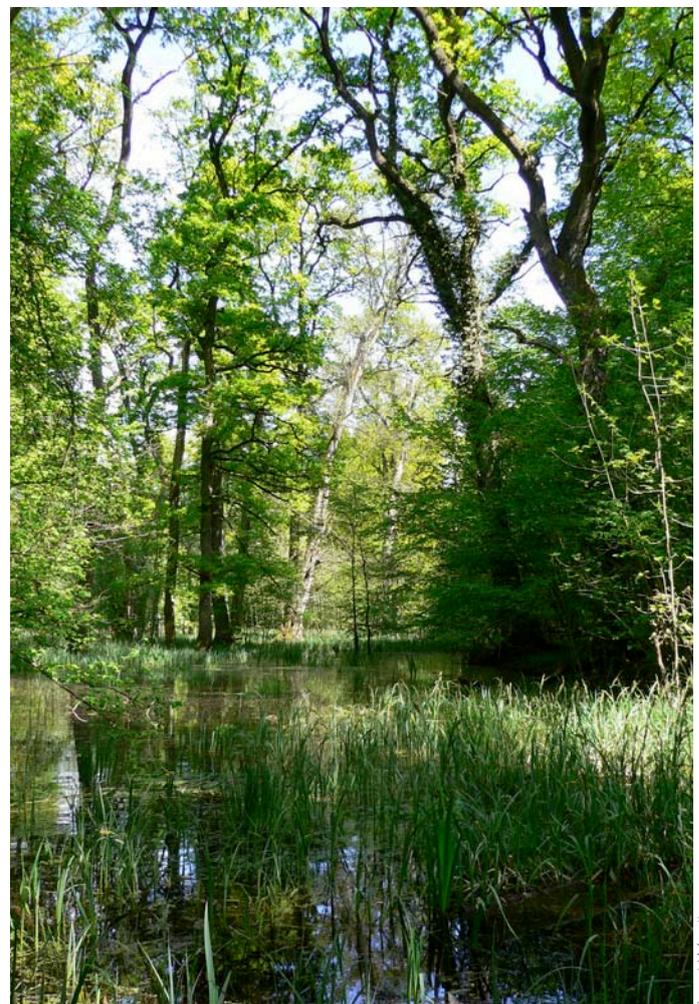
- La relance du comité de pilotage des écosystèmes rhénans pour apporter une cohérence et un suivi des mesures de renaturation ;

- La mise en oeuvre d'une gouvernance transfrontalière de la bande rhénane, intégrant notamment la zone Ramsar (zone humide d'importance internationale), qui favorise l'émergence d'une dynamique locale pour la gestion et la renaturation écologique de ces milieux, en s'appuyant sur les associations de protection de la nature qui ont par le passé, montré leur rôle indispensable dans la préservation des milieux rhénans ;

- Le soutien aux communes qui souhaitent mener un projet de réinondation de leurs massifs ;

- Le respect des engagements pris dans le cadre des accords de Marckolsheim et non réalisés à ce jour.

➔ [http://blog.biodiversite-alsace.org/public/AVRIL/propositions\\_rhin.pdf](http://blog.biodiversite-alsace.org/public/AVRIL/propositions_rhin.pdf)



Playrad Vioratin

## Rieds

### Un patrimoine cinématographique

Alsace Nature a de tout temps utilisé les images des **Dr Schmidt et Ulrich** pour sensibiliser à la richesse de notre région. Ces deux précurseurs nous ont laissé un patrimoine inestimable au travers des milliers de photos de la région. Afin de permettre de poursuivre ce « travail d'une vie », Alsace Nature s'est lancé dans une démarche de recherche de partenaires pour permettre la numérisation et le légendage de ces photos. D'ores et déjà certaines collectivités nous ont assuré leur soutien.

### 24h chrono de la biodiversité

L'objectif était de prospecter de manière méthodique pendant 24h un espace à enjeux et de faire progresser la connaissance de la faune et de la flore sur ce site. Le lieu retenu pour cette première édition était le Ried de la Bruche, sur 1 000 ha près de Wolfsheim. Ornithologues, botanistes, entomologistes, mammalogistes, herpétologues, malacologues, ichtyologistes... environ 150 naturalistes se sont retrouvés, dont une centaine de plongeurs guidés par Serge Dumont, à la découverte de la biodiversité de la gravière de Holtzheim. Sur tout le secteur, de nombreuses espèces ont été recensées, dont notamment 89 espèces d'oiseaux, ce qui est beaucoup pour une zone de 1 000 ha ! Des conférences et des expositions, ainsi qu'une sortie guidée, ont été présentées au public.

## Rieds

### Alsace Nature dresse un bilan amer

Le bilan entre destruction et protection des Rieds est amer. Paradoxalement, le grand réseau Natura 2000 est depuis une dizaine d'années un frein à toutes initiatives de protection. Pourtant la quasi-totalité des prairies, forêts et cours d'eau des Rieds sont classés ZSC (zone spéciale de conservation) ou ZPS (zone de protection spéciale). Mais l'Etat français déclare privilégier les mesures contractuelles c'est-à-dire la rémunération des

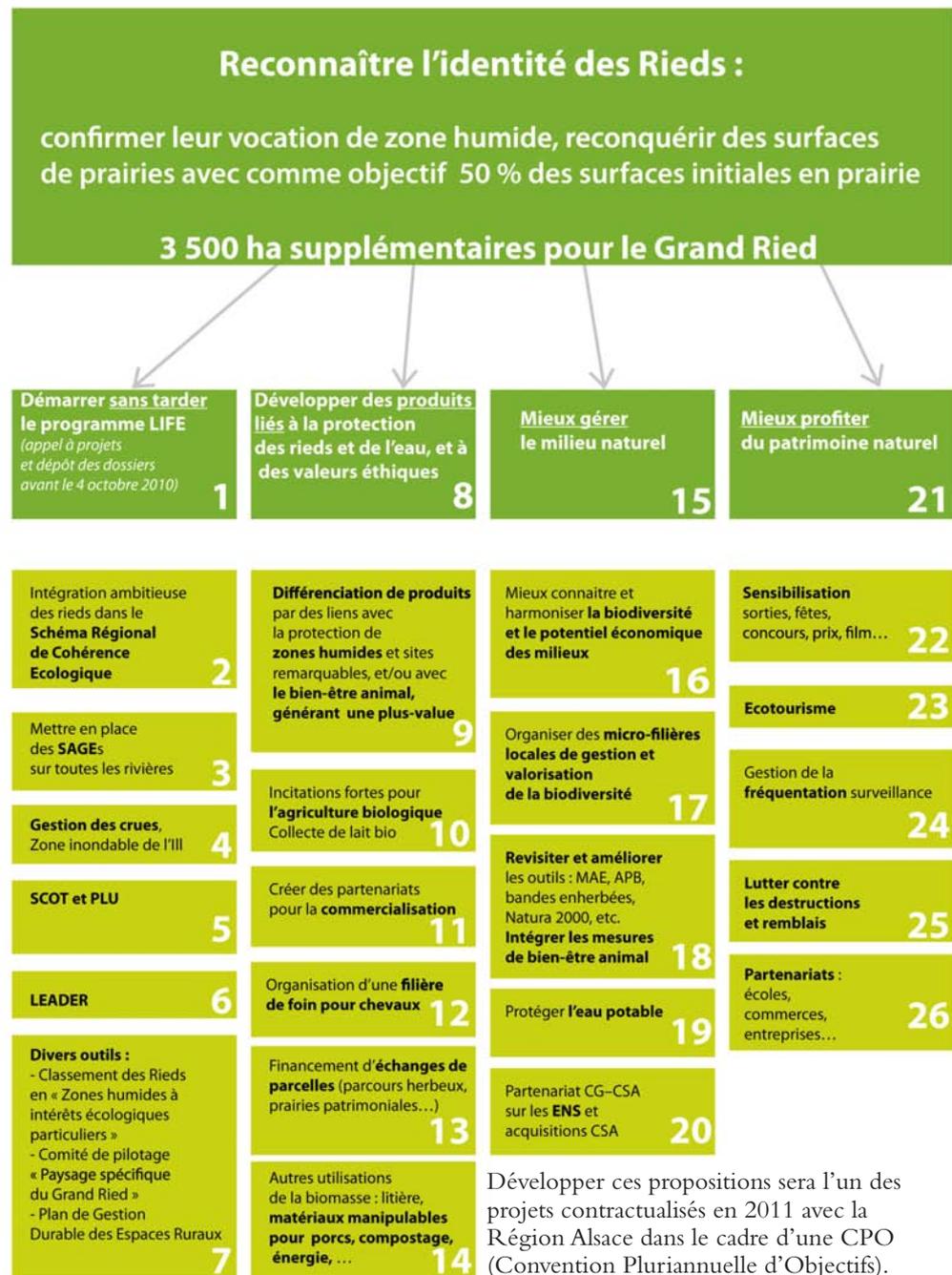


Dr Pierre Schmidt

pratiques agricoles et forestières par des contrats Natura 2000. Mais les moyens financiers manquent, et tout projet de nature réglementaire reste gelé. L'espoir venait d'une initiative de la Région : un vaste programme

de restauration devait être présenté au financement européen LIFE. Désillusion : la Chambre d'Agriculture a finalement refusé de jouer le jeu. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'ILL domaniale (de Colmar à Strasbourg) est régionalisée. La balle est à nouveau dans les mains des élus régionaux.

### Propositions 2010 pour les Rieds



➔ [http://blog.biodiversite-alsace.org/public/MAI/propositions\\_ried.pdf](http://blog.biodiversite-alsace.org/public/MAI/propositions_ried.pdf)

## Rivières

# Alsace Nature 68 : animation « cours d'eau »



Matthieu Nivresse

Dans un contexte d'évolution législative favorable, la section du Haut-Rhin se mobilise fortement pour aider l'avènement des objectifs de bon état écologique. Majoritairement, la première génération de SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion de l'Eau) ne s'était pas ou mal appliquée. Pour la seconde, les schémas sont enfin lancés, avec un début de prise en compte de l'hydromorphologie, discipline particulièrement cruciale pour bien gérer/conservier/réhabiliter les écosystèmes fluviaux.

Points particuliers concernant les rivières haut-rhinoises (le thème de la qualité de la ressource eau sera traité en page 20).

Sur le plan de la régulation quantitative, deux projets sur le bassin versant de la Doller, ont mobilisé notre attention critique.

- Le projet de création d'une seconde retenue à Michelbach, et ceci en l'absence d'un SAGE sur la Doller. Le barrage est destiné à accroître la sécurité d'approvisionnement en eau de la région mulhousienne. L'alternative serait la réutilisation du champ de captage de la Hardt, quitte à dépolluer cette eau de la nappe phréatique. Qualité de l'eau et écosystèmes intacts vont de pair, ni l'un ni l'autre ne doit être sacrifié.

- Un projet de polder sur le Runzgraben à Heimsbrunn : une digue de 3m de haut réduirait la zone inondable proche de Heimsbrunn (ce qui peut la rendre constructible). Dans le Herrenwald de Heimsbrunn, la forêt alluviale de l'Aulnaie à Charmaie subirait des hauteurs d'inondation qui la feraient dépérir.

## « De la liberté pour nos rivières »

Cette plaquette d'Alsace Nature est aujourd'hui téléchargeable. Elle explique les notions fondamentales de l'hydromorphologie de nos rivières.

Pour rétablir les cours d'eau dans « un bon état écologique » ainsi que le définit la loi (Directive Cadre sur l'Eau), il convient notamment de les gérer dans un plus grand respect de leur fonctionnement naturel, en essayant partout où cela est possible de restaurer au mieux leur dynamique. Pour ce faire



« la préservation d'un espace de liberté, ou espace de mobilité, des cours d'eau » est une préconisation fondamentale du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des

Un document a été proposé principalement aux acteurs du DOCOB de la Doller (Elaboration du DOCOB du périmètre N2000 de la Doller, FR4201810 ; propositions d'Alsace Nature Haut Rhin) (25 janvier 2010) ;

Un courrier critique de la première phase du DOCOB Doller (état initial et enjeux) a aussi été adressé au président du COPIL, Comité de Pilotage de Natura 2000 Doller. La prestation du bureau d'étude restait trop en retrait par rapport à nos attentes... surtout que parallèlement les prémisses du SAGE débutaient avec une promesse de prise en compte de la géomorphologie fluviale.

Des visites guidées ont eu lieu sur la Doller et sur la Fecht avec animation diverse (écologie, espèce, habitat, droit et projet). Ainsi on aide à une culture plurielle des militants et des membres : à côté des questions plus politiques, on observe ainsi quelques espèces rares et même une prédation d'un Triton par une Couleuvre à collier. Il s'agit donc de visite guidée « complète » avec un grand potentiel de formation. Parfois une mixité (terrain et salle) permet une meilleure adéquation entre les domaines. Par exemple, Alsace Nature 68 est ainsi intervenu également pour la formation guide nature toujours dans le domaine de l'eau.

Eaux (SDAGE Rhin-Meuse). Cette notion y est définie comme suit : espace du lit majeur à l'intérieur duquel le ou les chenaux fluviaux assurent des translations latérales pour permettre une mobilisation des sédiments ainsi que le fonctionnement optimum des écosystèmes aquatiques et terrestres.

➔ <http://observatoirealsace.free.fr/ZH/images/rivieres/dossier-fuseau-liberte.pdf>

## Rivières

### Big jump : Journée pour des eaux de rivières de qualité

Le 11 juillet Alsace Nature était présente au Jardin des Deux-Rives.

### SAGE de la Lauch

Grâce aux démarches persévérantes d'Alsace Nature, un accord a pu se réaliser entre l'Agence de l'Eau, le Conseil Général et la DDT (anciennement DDA) pour la mise en œuvre du SAGE de la Lauch.

### Pollution de la Moder

En 2006 et en 2007, la Moder a subi des pollutions graves (cyanure, fluorure, plomb, mercure...) sur respectivement 5 et 10 km. En novembre 2009, l'exploitant et la société sont condamnés à 2 mois de prison avec sursis, et à des amendes délictuelles et contraventionnelles. L'affaire va en appel en 2010.

### Basse-Moder

M. J-P Hettler, membre d'Alsace Nature, a réalisé, fait imprimer et distribué au Comité APB (Arrêté de Protection de Biotope) Basse-Moder un fascicule « Le biotope formé par la Basse-Moder entre Drusenheim et Neuhaesel », qui représente 40 ans d'observation du milieu.

## Rivières

# La Bruche, du Climont à Strasbourg



Eric Buchel

La plus vaste zone de prés humides du fond de la vallée de la Bruche, repertoriée comme telle a été anéantie, remblayée, imperméabilisée, pourvue de dessertes routière et ferroviaire, pour l'extension de la scierie Siat Braun dans une zone inondable

classée I. Cet affrontement à la biodiversité (l'enquête publique sur l'inondabilité a eu lieu après la destruction) avait été validé en 2009 par M. Sarkozy en personne qui proclamait par ailleurs des visions productivistes envers nos forêts.

### Un projet de polder pour compenser l'urbanisation des zones inondables

Alsace Nature demande que de tels travaux dans la forêt de l'Altorf associent impérativement la renaturation du réseau de bras et de fossés environnants.

### Un SAGE : nécessaire, mais bloqué

Un collectif interassociatif\* revendique un SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion de l'Eau) sur la Bruche qui appliquerait au niveau local les orientations du SDAGE, Schéma Directeur du réseau hydrographique. Il y a blocage. Des études très complètes et coûteuses ont été réalisées en vue d'un SAGEECE (docu-

ment moins opposable qu'un SAGE), mais elles sont gardées sous le coude des collectivités, en attendant d'être « complétées ». Leur publication au moment de la relance du comité de rivière est promise... depuis plus d'un an. Cette situation intolérable de 2010 nous conduit à prévoir un programme d'actions ciblé pour 2011, afin de convaincre les communes quant à l'intérêt collectif de mieux gérer nos écosystèmes des cours d'eau.

\*Alsace Nature, ARBRES, ASAC (Association St Arbogast Carolingiens), Saumon Rhin, Fédération de Pêche 67, Mutzig Cité Nature, Comité Canoë-Kayak 67, Bruche Sport Passion Molsheim, Comité de gestion du Bassin Bruche-Mossig

## Ried de la Zorn, un atlas des zones humides

En 2010, une étude de la biodiversité sur les bras morts et annexes hydrauliques de la Zorn a été menée par le stagiaire Sébastien Ah-Leung (Master 2 professionnel Connaissance, Gestion et Valorisation des milieux aquatiques continentaux ; Université Lyon 2). Cette étude a pour objectif d'apporter aux différents acteurs de l'environnement, une vision globale de la biodiversité et les connaissances nécessaires à l'optimisation des actions de gestion et/ou de protection menées sur les zones humides du Ried de la Zorn. Ce travail s'est traduit par une cartographie de zones humides avec des relevés faunistiques et floristiques, et par la création d'un outil de qualification de ces zones par rapport à la priorité d'actions et des propositions de restauration et/ou protection de certaines de ces zones. Un atlas des zones humides a été réalisé sur la commune de Dettwiller.

ATLAS DES ZONES HUMIDES DU RIED DE LA ZORN

**COMMUNE DE DETTWILLER : La mare de Rosenwiller Laeger**

Dett 3

**SITUATION GÉOGRAPHIQUE**

Commune : Dettwiller Nature du terrain : Publique Coordonnées : 7°26'45" 48°45'23"

Linéaire : Dettwiller Superficie : 0,50 ha

**SCHEMA DE LA ZONE**

**Légende**

- Espace agricole
- Couvert arbustif
- Espace herbifère
- Surface en eau
- Hélophytes
- Hydrophytes
- Fossés de drainage

**PRÉSENTATION DU SECTEUR**

Située à l'Ouest de Dettwiller, la mare de Rosenwiller Laeger est une zone humide appartenant au Fond Alsacien pour la Restauration des Biotopes (FARB). Alimentée par la nappe phréatique, cette zone humide reste généralement en eau tout au long de l'année. Elle abrite une flore assez diversifiée composée en majorité par des hélophytes. Au niveau de la faune, un nombre intéressant d'espèces est également observable avec par exemple, la présence du Triton palmé.

Depuis, malgré la présence de ces différentes espèces, cette zone reste, de par les habitats qu'elle offre, sous-utilisée par la biodiversité. Cela s'explique par les forts phénomènes de conditionnement qui touchent le milieu ainsi que par les pollutions agricoles qui touchent ce secteur.

**BIODIVERSITÉ OBSERVÉE**

Faune	Invertébrés	Hélophytes	Autres plantes
<b>Oiseaux</b> Cigogne blanche Canard col-vert <b>Mammifères</b> Triton palmé <b>Reptiles</b> Triton palmé <b>Insectes</b> Caloptéryx éclatant Caloptéryx vierge Agrion élégant Agrion à larges pattes Paon du jour	Aulacodes Planorbis Naucoris Gammarus Limnoria Larves de diptères Gerris	Roseau commun Iris des marais Gaillet gratteron Carex Consolette <b>Hydrophytes</b> Cresson amphibie Lentille d'eau commune <b>Invasives</b>	Lychnis fleur de coudre Grande ortie Trèfle des prés Houblon barmois Ortie brulante Houblon <b>Arbres</b> Vermeuse Saule blanc

## Hautes Vosges et Champ du Feu

# Une Charte pour le Parc des Ballons ?

Dans le cadre de l'enquête publique pour la nouvelle Charte du Parc des Ballons des Vosges, Alsace Nature 68 a dit Oui à un Parc Naturel Régional mais Non à la Charte telle que proposée. Mais aucune des remarques exprimées par les associations à l'enquête publique n'a été

retenue. De plus, elle exclut la présence des associations dans le conseil syndical du parc, alors que les associations s'étaient impliquées dans le Parc depuis sa création.



Céline Carriquiry

## NON au label « Parc Naturel Régional » pour un tel Parc des Ballons des Vosges !

Selon la motion votée par Alsace Nature 68 lors de son assemblée générale le 13 octobre 2010, le projet de Charte annonce assez correctement la mission du Parc, à savoir le développement du massif grâce à la préservation de ses sites, paysages et milieux naturels spécifiques, conformément à l'Art. 94 de la Loi du 10 janvier 1985, mais ses objectifs concrets et les mesures envisagées

par contre ne correspondent pas à ces déclarations d'intention. Soucieuse d'éviter non seulement la poursuite de la dégradation invraisemblable des milieux naturels précieux, et du développement d'activités agressives envers le milieu, les habitants et les touristes, mais soucieuse également du précédent que l'attribution du label constituerait pour le

concept même des Parcs Naturels Régionaux, Alsace Nature demande aux instances décisionnelles, à savoir les trois Conseils Régionaux et l'Etat, de refuser le label « Parc Naturel Régional » à un Parc des Ballons des Vosges qui serait basé sur le projet de Charte dans son état actuel.

## Propositions 2010 - Au-delà du PNR : un Parc National pour les Hautes Vosges

- Laisser évoluer naturellement les milieux primaires (chaumes primaires, cirques glaciaires, tourbières, forêts primaires et hêtraies d'altitude) ;

- Soustraire à l'action humaine des parties de milieux secondaires (chaumes, forêts) et réhabiliter certaines coupures anthropiques (routes, etc.) afin de recréer de nouvelles connexions continues et naturelles entre les milieux primaires ;

- Gérer de manière traditionnelle et extensive les autres milieux secondaires (chaumes) ;

- Organiser le développement économique et touristique dans l'optique de la préservation de ces milieux. Ceci suppose le choix fondamental de la localisation des infrastructures et structures de développement dans les vallées et de la libération des espaces sur les hauteurs. La question de la circulation automobile et de l'existence de structures touristiques sur les crêtes doit être



Céline Carriquiry

clairement posée dans le sens d'une réduction des nuisances dues à ce type d'activités ;

- Construire une stratégie de sensibilisation et d'animation autour de la protection de la nature.

Dans l'état actuel de la législation française, l'outil qui correspond le mieux à ces objectifs de protection et disposant de moyens

spécifiques et conséquents pour le mettre en oeuvre, est le Parc National. En effet, le Parc Naturel Régional des Ballons de Vosges n'est pas un outil adapté à la hauteur des enjeux existants dans cette partie des Vosges, c'est pour cette raison qu'Alsace Nature et ses associations fédérées proposent la création d'un Parc National qui se substituerait au parc naturel régional actuel.

Un Parc National est un espace d'intérêt général placé, comme tel, sous la responsabilité directe de l'Etat. Il impose le respect et permet de concilier protection des milieux et développement local. Un parc national a une image touristique forte et attractive, il est créateur d'emplois.

Loin d'être un handicap, un Parc National pour les Vosges constitue un atout maître pour les indispensables réhabilitations et protections des Vosges.

## Champ du feu

### Pour une Réserve Naturelle !

C'est ce qu'avait demandé l'assemblée générale d'Alsace Nature 67 en 2009. En l'année 2010, Alsace Nature relance le projet, en écrivant au Préfet et au Président du Conseil Régional. Malgré six périmètres de protection et de classement de milieux remarquables, les opérations de « mise en valeur » du secteur pour du ski alpin, du ski sur herbe, de l'éclairage nocturne, des canons à neige... menacent le milieu de destructions irréversibles. Une réelle stratégie de protection doit inclure le massif et ses bassins versants.

## Grande crête

### Visites guidées

En juin 2010, plusieurs visites et une conférence de presse ont été organisées sur la grande crête, avec des guides très compétents :

- Le Grand Ballon : deux sorties dans la journée
- Le Rothenbach : trois sorties dans la journée
- Le Kastelberg : une sortie
- Le Tanet : une sortie

Merci à Daniel Daske, Yannick Despert, Albert Gasser, Bernard Stoehr, Jean Uhrweiller, qui ont assuré l'animation de ces visites avec passion.

## Haies

### Entretien et destruction des haies

Le groupe sectoriel Mossig rappelle que d'après l'arrêté du Préfet du Bas-Rhin du 15 mars 2002 (et arrêté du 21 mars 2003 pour le Haut-Rhin) ; il est interdit à quiconque d'effectuer tous travaux sur les haies pendant la période allant du 15 mars au 31 juillet inclus. La haie étant un petit groupe d'arbustes et d'arbres, de longueur et de hauteur variable, de largeur inférieure à 30 mètres, enclavée dans des prairies, champs ou vignes.

## Vergers

### Visite d'un verger à Magstatt-le-Bas

60 personnes sont venues la plupart n'étaient pas au courant de l'existence de ce site. Bilan très positif.



Stéphane Graud

## Vergers, nature en ville, pollinisateurs

### En ville : Analyse technique et juridique de la Trame Verte et Bleue

Ludovic EDEL (étudiant en Master 1 Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires à la Faculté de Géographie et d'Aménagement de Strasbourg) a mené une étude lors d'un stage de 6 mois à Alsace Nature sur « la Planification territoriale et la biodiversité au sein de la Communauté Urbaine de Strasbourg ».

En effet, Alsace Nature souhaite développer et encourager la restauration des continuités écologiques y compris en milieu urbain.

Cette étude correspond donc à une réflexion sur la mise en place d'une trame verte et bleue au sein même de la Communauté Urbaine de Strasbourg notamment en l'intégrant en amont de sa réalisation dans la planification urbaine via les documents d'urbanisme. Des propositions pour la reconquête de la biodiversité sur ce territoire urbain ont été formulées et une cartographie précise identifiant les corridors écologiques existants ou à reconstituer sur la CUS a été dessinée.

Echantillon de Trame verte et bleue au centre de Strasbourg (échelle 1/5000)



Sources : CIGAL, Alsace Nature

## Pollinisateurs

### L'abeille, une sentinelle



Nicolas Buhnel

**L'association ARBRES a organisé une conférence sur la mortalité des abeilles** par Michel Kernéis, Secrétaire du syndicat des apiculteurs de Strasbourg et environs et Secrétaire du Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Bas-Rhin (GDSA).

« L'abeille doit être considérée comme une sentinelle de l'environnement et son déclin doit être pris très au sérieux, car nous sommes allés trop

loin dans l'artificialisation des milieux. Réagissons, tous ensemble, en redéployant de la biodiversité, pour améliorer notre bien-être et assurer celui des générations futures ».

**A la découverte des abeilles :** Dimanche 8 août, à Mussig, une quarantaine de personnes de tous âges sont allées à la découverte des abeilles dans un jardin-verger accueillant des ruches, bordé d'une jachère apicole et adossé à un cours d'eau, profitant en outre d'une belle vue dégagée sur les Vosges et le Haut-Koenigsbourg...

Arnaud Schwartz, animateur bénévole, fut aidé par des amis, membres tout comme lui, de l'association des apiculteurs de Sélestat, Muttersholtz et envi-

rons, et la mise à disposition de vareuses, panneaux explicatifs et autres accessoires utiles à l'initiation des participants.

Après s'être laissés instruire sur l'abeille, l'apiculture et les autres pollinisateurs, les participants ont eu la joie de voir de très près ouvrières et faux-bourçons, couvain et réserves de miel.

Enfin, c'est avec un bonheur non dissimulé qu'ils purent également clôturer ce bel après-midi par une dégustation de miels. Pour celles et ceux qui le voulaient la rencontre se prolongea au-delà du temps initialement imparti, par une petite balade champêtre qui fut l'occasion d'évoquer pratiques agricoles, productions industrielles et modes de vies passés, actuels et à venir...

## Collines sèches

# Protéger les collines sèches : avec les communes et les viticulteurs



Cathy Zell

Du Sud au Nord de l'Alsace, de Thann à Wissembourg, s'étirent sur le Piémont des Vosges les collines sèches. Situées à une altitude comprise entre 200 m et 500 m, bien protégées par le massif vosgien, elles réunissent certaines conditions particulières, un substrat calcaire, des versants bien exposés et des activités agricoles traditionnelles qui ont permis de conserver l'ouverture des milieux, qui expliquent leurs richesses écologiques importantes. Elles sont caractéristiques d'un cortège de plantes et d'animaux spécifiques, qui leur donne un air méditerranéen et notamment des associations végétales que l'on nomme pelouses sèches. De nombreuses fleurs emblématiques sont présentes : de nombreuses espèces

d'orchidées (une trentaine), plusieurs espèces menacées de gentianes, l'anémone pulsatile ou l'aster amelle.

L'histoire de ces milieux est passée par un début de protection dès les années 1960, par des destructions brutales, quelques confits véhéments, pour aboutir à des partenariats de plus en plus convaincus et créatifs, assurant pas à pas, colline par colline, une protection de ces milieux et ceci en particulier dans des communes viticoles avec la participation des viticulteurs. Pourtant seuls un peu plus d'une centaine d'hectares sont aujourd'hui protégés (maîtrise foncière) et nous constatons encore la disparition de ces joyaux dans certains secteurs (gestion inadaptée, plantation de vignes, ...).

## Propositions 2010 pour les collines sèches

- La création d'une Réserve Naturelle Régionale incluant l'ensemble des milieux naturels prestigieux des pelouses sèches ;

- Un effort de protection des milieux associés (forêts thermophiles, vergers haute tige, haies, fructifères...) existants mais aussi la création ou restauration de corridors de biodiversité permettant la circulation des espèces végétales et animales entre les îlots sanctuaires ;

- La préservation de l'ensemble des sites des collines sèches d'Alsace dans un contexte de constitution d'une Trame Verte et Bleue afin de créer un corridor biologique entre ces sites à l'échelle locale, départementale et régionale ;

- Une gestion de conservation et de reconquête de ces milieux à travers un vrai partenariat équilibré entre les associations et les locaux ;

- Une gestion du vignoble autour des zones sanctuaires dans le sens d'une viticulture durable et respectueuse de la biodiversité, en généralisant par exemple le cahier des charges « tyf o » qui exclut l'usage de pesticides ;

- La transmission à la Commission Européenne d'une liste complémentaire des pelouses sèches du Bas-Rhin à classer en Natura 2000.

☞ <http://blog.biodiversite-alsace.org/public/FEVRIER/collines-fevrier.pdf>

## Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec le Conseil Général 67 (CPO) sur les collines sèches

Grâce au partenariat CPO avec le Conseil Général 67, une riche activité de sensibilisation et de protection a pu être développée :

- 16 sorties « collines »
- Une exposition « Au fil des collines sèches »
- Une soirée conférence à Durningen
- Une journée de sensibilisation à l'occasion de la marche gourmande du Schenkenberg
- Un weekend de formation pour les futurs guides nature
- La poursuite des aides techniques sur les secteurs ENS (Espaces Naturels Sensibles) : notamment en direction des locataires de vergers familiaux.

Une sortie et un chantier ont été organisés au Scharrachberg.

Alsace Nature a participé à de nombreuses réunions de travail au Conseil Général 67.



## Destruction de Collines sèches

Alsace Nature prépare un recours contre une antenne téléphonique en zone d'Espace Naturel Sensible.

## Espèces en danger

# Colloque d'ODONAT sur l'évolution de la biodiversité

250 personnes ont participé au colloque organisé par ODONAT (Office des Données Naturalistes d'Alsace), le 1<sup>er</sup> octobre à Colmar.

Alsace Nature a félicité les représentants des collectivités locales et des services de l'Etat venus présenter leurs actions en faveur de l'environnement, mais a surtout dénoncé l'ambiguïté

des politiques publiques qui favorisent aussi de nombreuses actions portant atteinte à la nature et à l'environnement.

La préservation de la biodiversité ne pourra se faire sans une politique de reconquête des milieux naturels, dans une région où la pression foncière est telle, que ceux-ci se réduisent comme une peau de chagrin.



<http://odonat-alsace.org>

## Propositions d'ODONAT

<h3>Milieux forestiers</h3> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Augmenter notablement la surface des futaies irrégulières dans les forêts publiques au cours des prochaines années et s'assurer que les prélèvements soient nettement inférieurs à la production biologique afin de garantir la présence d'une nécromasse suffisante indispensable à la biodiversité.</li><li>2. Conforter le réseau de Réserves Naturelles Nationales ou Régionales (Cirque du Wormspel, secteur du Donon, Champ du Feu...) et de Réserves Biologiques Intégrales, afin d'arriver à un minimum de 10 % de la surface forestière publique en Réserves.</li></ol>	<h3>Milieux urbains et péri-urbains</h3> <ol style="list-style-type: none"><li>5. Atteindre l'objectif « Zéro-phyto » dans toutes les communes d'Alsace d'ici 10 ans.</li><li>6. Mettre en place une trame verte et bleue dans toutes les zones urbaines et préserver les ceintures naturelles et semi-naturelles péri-villageoises.</li></ol>
<h3>Milieux humides</h3> <ol style="list-style-type: none"><li>3. Revitaliser l'ensemble des cours d'eau alsaciens pour retrouver un équilibre au plus proche de leur dynamique naturelle en favorisant toutes les actions de renaturation, et notamment pour les grandes rivières :<ul style="list-style-type: none"><li>- en restaurant des fuseaux de mobilité sur l'ensemble des derniers tronçons à lit mobile ;</li><li>- en poursuivant les travaux de reconnection au fleuve pour les forêts rhénanes encore déconnectées du Rhin, et en imposant les inondations écologiques sur tous les sites reconnectés (existants et futurs).</li></ul></li><li>4. Protéger légalement toutes les dernières grandes zones humides.</li></ol>	<h3>Milieux ouverts</h3> <ol style="list-style-type: none"><li>7. Redonner une place à la biodiversité dans les milieux agricoles intensifs dans les 10 ans :<ul style="list-style-type: none"><li>- Diversifier 30 % de l'assolement des zones de monocultures annuelles ;</li><li>- Doubler la proportion de milieux à forte biodiversité (prairies, vergers, haies...);</li><li>- Réduire de 50 % l'utilisation des pesticides.</li></ul></li><li>8. Dans les Rieds, reconquérir des surfaces de prairies extensives partout où cela est possible, conforter les mesures agri-environnementales existantes et créer une grande Réserve Naturelle du Ried centre-Alsace.</li></ol>
	<h3>Suivi de la biodiversité</h3> <ol style="list-style-type: none"><li>9. Lancer "L'Atlas de Biodiversité des Communes" dans chaque commune d'Alsace et réaliser en parallèle un état des lieux complet de la biodiversité en Alsace, couplé à la publication d'un nouveau livre rouge de la nature menacée en Alsace en 2013.</li><li>10. Renforcer le programme SIBA - Suivi d'Indicateurs de Biodiversité en Alsace- (l'étendre à la flore et aux milieux naturels) et organiser tous les 5 ans un colloque avec un bilan sur l'évolution de la biodiversité en Alsace.</li></ol>

## VisioNatureAlsace : saisie de données naturalistes en ligne

Fin 2010, l'association ODONAT (Office des Données Naturalistes d'Alsace) et ses associations fédérées (LPO Alsace, GEPMA, BUFO, IMAGO) se sont dotées d'un nouveau masque de saisie de données naturalistes en ligne intitulé VisioNatureAlsace.

Ce portail internet permet de saisir les données relatives à de nombreux groupes faunistiques : oiseaux, mammifères (grands mammifères, micro-mammifères, chiroptères), amphibiens, reptiles, insectes (odonates, lepidoptères et apodés).

Pratique d'utilisation et convivial, il permet à tout un chacun, sous réserve de posséder une connexion internet, de transmettre ses observations quelles qu'elles soient : passereaux venant se nourrir à la mangeoire, chant crapuleux de grenouilles rouges, traces de mammifères dans la neige... Chaque donnée compte !

Pour participer, il vous suffit de vous inscrire sur le site internet.

[www.faune-alsace.com](http://www.faune-alsace.com)



# Comment gérer des parcelles pour la biodiversité ?

## Actions de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin



Fédération des Chasseurs 67

Au cours de l'année 2010, la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin a bien entendu reconduit sa politique de conservation, d'aménagement et de création d'habitats favorables à la faune sauvage orientés surtout petite faune pour le maintien de la biodiversité locale.



FDC 67

### La gestion par l'acquisition foncière

Le Fond Alsacien pour la Restauration des Biotopes (créé en 1990) est à ce jour propriétaire de 222,68 hectares sur 161 communes du Bas-Rhin en 843 parcelles (8 de plus en 2010) et a encore de nombreux projets en cours.

Ces parcelles sont utilisées différemment en fonction de leur couverture végétale, puisque composées de forêts, de haies, de vergers, de friches humides (roselières, cariçaies, aulnaies, saulaies, mégaphorbiaies),

de mares, de prairies naturelles de fauches et de cultures en mélanges favorables à la faune. Lorsque nos parcelles s'y prêtent nous recréons également des mares ou restaurons d'anciens méandres tel que ce site sur la commune d'Obermodern. Ce site, ayant gardé la trace de l'ancien lit de la Moder, avait par le passé été utilisé en étangs de loisirs aux berges en béton ce qui a nécessité l'arrachage et le retraitement de ces matériaux soit 8 camions de gravats et de déchets, ainsi qu'un arasement des berges.



FDC 67

Notre Fédération a également fait l'acquisition d'une parcelle forestière de 77 hectares laissée en libre évolution. Un plan simple de gestion a été déposé en été 2010. Cette parcelle ravagée par la tempête de 1999 n'a subi aucune intervention et prend ainsi des faciès intéressants à conserver.

### Les aménagements petite faune:

- Les Jachères environnement et faune sauvage (165 hectares semés en 2010) : il existe 4 types de contrats dans le Bas-Rhin, aux couverts différents ayant pour rôle d'offrir un site de reproduction, de refuge ou encore de nourriture à la petite faune de plaine. Notre priorité étant la reproduction des nicheurs au sol. Ainsi nous finançons davantage les couvertures pérennes ou en semis d'automne que ceux n'apportant que couvert et nourriture semés au printemps et annuels.

- La Jachère fleurie est un contrat à part mis en place avec le monde agricole, les apiculteurs et soutenu par le Conseil Général 67. On trouve un contrat annuel plutôt laissé aux communes et un contrat appelé biodiversité (6 hectares semés en 2010) dont les végétaux (mélange de plantes cultivées et de fleurs sauvages) permettent un maintien sur 3, 4 ou 5 ans que nous proposons à nos chasseurs.

- Les « cultures à gibier » sont des couverts mis en place hors cadre PAC (Politique Agricole Com-

mune), cela permet de mettre en place des mélanges d'espèces en dehors de tous contrats. Ce sont généralement des parcelles en propriété des chasseurs, mises à dispositions par des collectivités ou des locations. Nous les finançons selon le même principe que les jachères.

- Les îlots de céréales non récoltés, sont des îlots de cultures achetées sur pied et les cultures dérobées semées après blé sont laissées en couverture hivernale servant d'abris pour la faune sauvage.

Les plantations de fruitiers hautes tiges (2000 pommiers de variétés anciennes, alisiers et cormiers) ont fait l'objet de commandes groupées et sont plantés par les chasseurs soit sur des parcelles mises à leur disposition, soit sur leurs propriétés ou encore pour délimiter les angles des parcelles FARB.

Les plantations de haies ont également été lancées en commandes groupées et financées en partie avec plusieurs kilomètres mis en place.

## Alimentation

### Débat public

L'association fédérée GAIA a organisé le 8 juin un café-débat sur le thème « Alimentation de qualité et consommation responsable. Quel choix pour le citoyen ? »

### Pour l'agriculture biologique : « Terre de liens »

Sans lien avec notre rapport d'activité nous souhaitons néanmoins informer nos adhérents d'une initiative qui ne peut que les intéresser. Il s'agit de liens...

« Terre de liens » national a été créé en 2003. Son objectif est de faciliter l'accès collectif et solidaire au foncier agricole en milieu rural et périurbain. Dans ce but, « Terre de liens » collecte du capital auprès de particuliers pour l'achat de foncier agricole mis à disposition dans le cadre de projets d'installation de paysans. En France, 70 fermes ont été acquises ou sont en cours d'acquisition, pour 1 900 ha et 138 agriculteurs installés ou en cours d'installation. Et ceci dans le cadre d'un bail rural environnemental !

« Terre de liens Alsace » a été créé en novembre 2009 et a démarré son activité pour favoriser, dans un premier temps, le maintien en agriculture biologique des exploitations bio lors de leur transmission hors du cadre familial et l'installation en bio.

## Modes de vie et biodiversité

### Faire connaître, au-delà des initiés

Alsace Nature a élaboré avec Cora Mundolsheim une page de publicité dans la presse, pour faire savoir que des fromages peuvent aider à préserver les milieux naturels des Rieds d'Alsace. L'impact sur les ventes a été très positif. Beaucoup de personnes ont découvert qu'un tel lien entre un produit et la nature sauvage puisse exister.

Il y a quelques notions à retenir.

D'abord, nous n'en sommes qu'au tout début de la prise de conscience qu'une « qualité biodiversité » puisse exister pour des produits de consommation courante. Il reste un grand travail d'explication à faire. Car ce n'est pas suffisant de proposer des produits de « proximité ». Encore faut-il que ces produits ne détruisent pas mais protègent nos paysages, notre faune, notre flore.

Il faut donc d'abord que des produits de « qualité biodiversité » existent, et que cela se sache. Ensuite, si de tels produits existent, il faut développer les débouchés afin d'en augmenter les volumes et d'accroître ainsi leur impact positif pour la nature. Car la vente directe arrive très vite à ses limites. En général il y a tout intérêt à combiner la vente en circuits courts avec de la vente en circuits longs. Ces derniers posent évidemment la question du prix équitable, dans la durée.

**cora** Dorlisheim Haguenau Strasbourg *Quelque chose en + !*

Les prairies abritent une flore et une faune particulièrement riches et variées. Leur préservation est essentielle pour assurer une filière fromagère de qualité et durable.

En Alsace, plus de 100 000 hectares de prairies sont menacés par le développement de l'agriculture intensive. Les prairies sont donc devenues des zones sensibles et doivent être protégées.

La qualité de nos fromages dépend de la qualité de nos prairies. C'est pourquoi nous nous engageons à préserver ces espaces naturels et à valoriser les produits qui en découlent.

Après l'achat de nos fromages, nous vous invitons à visiter nos prairies et à découvrir de près les conditions de production de nos produits.

Depuis de nombreuses années, cora s'engage dans une démarche de développement durable, notamment au travers de partenariats locaux privilégiés, avec des producteurs alsaciens.

En commercialisant les fromages "Près du Ried", cora soutient un projet d'agriculture durable qui valorise l'herbe du Ried, l'un des derniers paysages alsaciens de zone humide.

**Le Ried se meurt. On ne va pas en faire un fromage... Et si !**

Acheter des fromages "Près du Ried", c'est contribuer à préserver un milieu naturel d'exception et notre ressource en eau potable.

Prix promo du 20 au 22 mai au stand fromage cora

10€45 le kg  
Fromage de Ried au lait cru de vache

9€85 le kg  
Fromage de Ried au lait cru de chèvre

10€45 le kg  
Fromage de Ried au lait cru de chèvre

Nous fabriquons dans notre fromagerie artisanale deux gammes de fromages dont l'une est certifiée de l'agriculture biologique. Les deux gammes valorisent l'herbe du Ried. Elles intègrent des prairies gérées de manière extensive pour protéger les fleurs et les oiseaux menacés. Les vaches, qui produisent le lait pour notre fromagerie, paissent en été et consomment du foin en hiver.

Raymond Durr, producteur à Bootheim

AB AGRICULTURE BIODIVERSE

Des prairies menacées  
En 40 ans, 90% des prairies ont disparu. Ce n'est pas seulement elles qui disparaissent, mais aussi une flore exceptionnelle, mais elles jouent un rôle essentiel dans l'alimentation et la qualité de la nappe phréatique, qui fournit 45% de notre eau potable !

Consommons durable !  
L'objectif est de préserver les derniers 2000 hectares de prairies en conciliant la sauvegarde de l'environnement et une activité agricole. Les vaches, nourries de l'herbe et du foin du Ried, donnent un lait délicieusement parfumé, pour des fromages aromatiques bien typés. De plus, 1,5% du prix du lait est employé à la préservation des prairies.

Avec la participation de la fédération Alsace Nature qui s'engage pour une agriculture qui respecte l'environnement, la biodiversité naturelle et les animaux d'élevage.

Et, pour terminer, une telle approche de « qualité biodiversité » nécessite une grande vigilance. En effet, n'importe quoi peut se faire sa publicité en prétextant un soi-disant « développement durable » qui ne vole pas haut, mais qui est susceptible de tromper des

consommateurs non avertis. Ce qui induit alors une distorsion de concurrence inadmissible envers des producteurs qui font de réels efforts, significatifs, pour préserver la nature, voire aussi, dans un autre domaine, pour respecter leurs animaux. Alsace Nature a un rôle à jouer.

## Quels choix au quotidien pour la biodiversité ?

Ce thème prévu pour la fin de l'année n'a finalement pas encore été traité en tant que tel, cependant nous avons franchi le pas de la porte pour être en plein dedans en 2011. Les débats sur l'énergie et sur la croissance y mènent. Allons-nous, au nom du climat, brûler, avec notre biomasse, notre biodiversité ? Qu'en est-il de l'énergie « propre » des turbines du Rhin ? (voir page 18) Quels espaces accueillent la nature ?

Qu'en est-il de notre alimentation ? Tout le baratin sur la qualité dont on nous gave ignore tout quant à la biodiversité dans les campagnes, qui est pourtant le fondement de la vie et de la viabilité de nos écosystèmes. Là aussi, la réflexion de 2010 devra permettre de convaincre en 2011 (voir la page Ried page 6). Et qu'en est-il de tous ces produits importés, à commencer par l'huile de palme et le bois ?

Nos membres et militants ont expérimenté au quotidien tant de petits pas, de petits gestes et de choix personnels qui aujourd'hui sont préconisés par des acteurs officiels dotés de grands moyens : tri des déchets, économies d'énergie, déplacements doux, lessives non polluantes, jardinage sans pesticides, compostage... cela suffit-il ?



Les membres et militants d'Alsace Nature contribuent au quotidien au grand changement des comportements.

## Gestion Forestière

### Certification PEFC de la forêt



Matthieu Nivesse

Michel Risser suit au nom d'Alsace Nature la certification PEFC.

Alsace Nature fait partie du 3<sup>ème</sup> collège « environnementalistes, scientifiques et utilisateurs de la forêt ». Ses membres peuvent à ce titre assister en tant qu'observateur aux contrôles internes chez les propriétaires, exploitants et transformateurs de la forêt.



#### Alsace Nature manque d'observateurs pour cette mission !

Il est difficile de donner plus de détails sans ouvrir un débat sur cette certification qui, par souci de compromis entre les différents acteurs de la forêt, n'est pas toujours à la hauteur des attentes des naturalistes. Mais une politique de la chaise vide serait encore pire.

Si vous souhaitez vous investir dans ce projet, contactez Clémence Carriquiry :

03 88 37 55 43  
campagnes1@alsacenature.org

### Adapter les forêts au machinisme, comme on l'a fait avec les champs de maïs ?

Telle est la question qui se pose aujourd'hui aux amoureux de la forêt. Et ce n'est pas la seule.

Subventionner fortement une industrialisation brutale ? Remember dans ce but ? Combien de bois énergie pour quelle biodiversité ?

Privatisation de la gestion ?

Financiarisation des services écologiques rendus par la forêt ?

Sortir plus de bois, vendre les hêtres en Chine, brûler les branches jusqu'aux feuilles ?

C'est désormais Danielle Schaefer qui anime la réflexion sur la gestion forestière.

Après différentes réunions et échanges avec des experts, le travail se poursuit pour se traduire en actions en 2011.



Matthieu Nivesse

### Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la DREAL Alsace

Le soutien de la DREAL en 2010 (même s'il est resté largement en deçà des moyens dont nous aurions besoin pour prendre part correctement au débat public environnemental), nous a permis de développer les suivis nécessaires aux très nombreuses réunions auxquelles sont conviés nos bénévoles et notamment les réunions relatives à la mise en œuvre des schémas régionaux, véritable déclinaison régionale du Grenelle de l'Environnement. La présence de notre expertise au sein de ces schémas est primordiale car ils fixeront les grandes lignes des actions à venir (et des fonds qui seront mobilisés pour cela).

Ce seront sans doute des actions chronophages mais notre présence permettra de donner une ambition forte au schéma régional de cohérence écologique, au schéma air-énergie et au schéma santé-environnement.



### Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec le Conseil Régional d'Alsace

Ce soutien de la Région nous a permis en 2010 d'assurer la formation Guide Nature et la publication du Sorties Nature 2010 mais aussi de travailler à des fiches techniques de vulgarisation autour de la Trame verte et bleue et de concourir à la sensibilisation aux zones humides notamment lors des Journées Mondiales des Zones Humides.



### III. Autres thèmes

#### Eau

*L'activité autour du thème de l'eau est particulièrement intense, et ceci à différents niveaux. Quoi d'étonnant que les contributions à ce rapport d'activité aient été particulièrement riches et diversifiées :*

#### A) Survol souverain de la politique de l'eau : style courtois, combat déterminé

Comme les années précédentes Alsace Nature n'a pas manqué de rappeler en 2010 son engagement sans faille pour la défense de l'eau, ce « **patrimoine commun de la Nation** » (Art 1 de la Loi sur l'Eau), ou ce qui « **n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel** » (Considérant 1 de la Directive Cadre Eau, DCE)

Voici un rapide aperçu des activités 2010 d'Alsace Nature relatives à la préservation du patrimoine eau et plus généralement des Zones Humides. Pour les dates ou le détail des réunions, le chif rage des heures de bénévolat on consultera les tableaux de bord qui sont au siège.

##### Sur le plan International

- Les chantiers de la **Commission Internationale pour la Protection du Rhin** (lutte contre les crues, lutte contre la pollution ponctuelle ou dif use, mise en réseau de biotopes, programme de restauration du Rhin comme axe de migration piscicole, ...) sont aujourd'hui intégrés aux programmes liés à la mise en œuvre de la DCE. Hors de l'Union Européenne, la Suisse participe avec quelques précautions formelles à ce programme. Pour la CIPR pas moins de 12 participations d'Alsace Nature en 2010 aux réunions d'experts des groupes inondations, écologie, poissons migrateurs, émissions (Coblence, Fribourg, plénière à Mayence, ...). En 2010 la CIPR a aussi organisé un **colloque sur l'avenir du Rhin en tant que biotope des poissons grands migrateurs** et un chapitre particulier les concernant est annexé au plan de gestion DCE. Alsace Nature a participé à toutes ces manifestations avec les experts internationaux en leur apportant son expertise du contexte local.

**Alsace Nature**, par sa participation sans faille à la CIPR, par son animation du

débat public autour de la concession de Kembs et les mesures d'accompagnement, par sa présence sur tous les chantiers du Rhin international y compris le Rhin, comme exutoire des déchets historiques de l'industrie chimique, le Rhin comme axe de transport fluvial et source d'énergie, **continue de porter le message d'un développement durable qui réconcilierait industrie et valorisation des espaces naturels.**

##### Sur le plan national

- Participation au **Comité National de l'Eau** (sous l'égide du MEEDDM) et au Comité national pour la Coopération Décentralisée (CNCD) sous l'égide du ministère des affaires étrangères. Six déplacements à Paris en 2010 pour travailler sur les décrets d'application de la loi sur l'eau, des lois Grenelle, ou dans les commissions spécialisées hydrologie ou pêche. Le CNCD travaille sur les modalités d'application de la loi Oudin-Santini visant à porter l'expertise française en matière d'eau et d'assainissement dans des pays moins favorisés. Depuis 2010, Alsace Nature participe aussi à une commission « terminologie-néologie » qui se préoccupe de fixer le vocabulaire dans le domaine de l'environnement sous le contrôle de l'Académie Française, l'Académie a des commissions spécialisées dans un certain nombre de ministères. Les spécificités locales alsaciennes sont défendues avec pugnacité dans ces instances consultatives.

- Participation au **Réseau Eau de FNE**. En 2010 les grands chantiers en cours ont toujours été la mise en œuvre de la DCE, son corollaire la déclinaison des SDAGE approuvés en 2007 et plus récemment la préparation du 10<sup>ème</sup> programme des agences de l'eau, le programme actuel étant échu fin 2012. La vigilance des APNE est plus que jamais nécessaire pour que la loi sur l'eau ne se trompe pas de cible et attaque bien les sources de l'insidieuse pollution dif use



de nos eaux. Le réseau eau d'Alsace Nature a apporté sa contribution sur divers chapitres comme les axes migratoires piscicoles à préserver, l'impact négatif des barrages, une réelle application du principe pollueur payeur, une plus juste répartition des efforts financiers nécessaires, etc. Si depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 les discothèques et restaurants établis sur l'Ill et nos canaux doivent avoir un assainissement et non pas rejeter leurs eaux noires au fil du courant, on le doit à Alsace Nature qui a mené cette bataille auprès des parlementaires avec le soutien du président Richert. Comme vous le savez, sous les coups des lobbyistes agricoles et industriels, le texte LEMA avait été progressivement vidé de toutes les ambitions qui eussent exigé un peu de courage politique. Nous sommes aujourd'hui vigilants pour que les décrets d'application de la LEMA et des lois Grenelle n'ouvrent pas des brèches supplémentaires et soient cohérents avec les intentions des pères des textes réglementaires. Mentionnons ici que la LEMA avait prévu la révision des classements de nos rivières et l'abandon de ce qui était première et seconde catégorie. D'ici fin 2012 les préfets auront à valider de nouveaux classements avec une liste 1 et une liste 2. Les projets de classements sont prêts pour le Bas-Rhin. Alsace Nature dispose des projets, ils peuvent être consultés au siège.

### Sur le plan régional

- A propos du **SAGE-III-Nappe-Rhin**, finalisé en 2004, opérationnel depuis le 17 janvier 2005, il est apparu nécessaire de revoir certaines dispositions pour le rendre cohérent avec le nouveau SDAGE validé en 2007. Il y a eu 10 réunions de la CLE (commission locale de l'eau) en 2010 et en principe le préfet la consulte sur tous les projets ayant un impact potentiel sur les eaux (souterraines ou superficielles).



Matthieu Nivresse

Un plan de communication a été mis en place pour que tous les maîtres d'œuvre soient au courant que la réglementation s'est durcie pour mieux protéger la nappe. C'est aussi à la CLE qu'ont récemment été confiées (par la DREAL) les menaces que la désastreuse gestion de Stocamine fait peser sur l'avenir de cette ressource économique majeure de l'Alsace. 44 000 tonnes de déchets sont pour l'instant enfouies sans aucune assurance quant à la sécurité à moyen ou long terme du stockage (voir page 29).

- Multiples participations aux travaux de l'**Agence de l'Eau Rhin Meuse** (encore une vingtaine de réunions en 2010), là où se gère la ressource eau et là où, par les aides financières, on met en oeuvre des moyens de préserver ce qui est aussi une ressource économique majeure (on le sait mieux qu'ailleurs à Obernai...). L'AERM est le lieu où des actions de préservation et de restauration de milieux humides sont instruites, là où l'on diffuse l'information des usagers, là où l'on suit la qualité des eaux à travers un réseau de surveillance et où l'on entreprend l'éducation des usagers vers de meilleures pratiques environnementales. Alsace Nature participe à côté des associatifs lorrains au travail des commissions agricoles, commission SDAGE,

commission industrie, commission des aides financières, commission information du public pour la mise en œuvre de la DCE, groupes d'experts comme celui des Zones Humides, Alsace Nature participe au Conseil d'Administration et Jean Wencker, notre délégué, préside la COMINA (commission des milieux naturels aquatiques) préside la commission ayant eu à écrire le chapitre Eau Nature et biodiversité du SDAGE et Alsace Nature représente l'agence au COGEPOMI (comité de gestion des poissons migrateurs). Un nouveau programme pluriannuel, le 9<sup>ème</sup> touche à son terme et le 10<sup>ème</sup> est en instance de préparation, ce programme marquera certaines priorités dans l'usage des aides financières, il devra être l'instrument financier de la mise en œuvre du SDAGE pour atteindre les objectifs du plan de gestion national de la DCE.

- Il faut particulièrement mentionner que le travail d'Alsace Nature dans le domaine de la protection des eaux et des zones humides s'est traduit par de substantielles aides financières de l'agence dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec Alsace Nature (voir page 22). Autre marque de l'utilité publique du réseau Eau d'Alsace Nature, l'agence Rhin-Meuse a longtemps soutenu la participation d'Alsace Nature aux réunions internationales de la CIPR ou du Comité de Coordination (DCE). Une révision des modalités de ce soutien est en cours.

- Signalons l'existence d'une convention entre la région Alsace et l'AERM pour le suivi de la qualité des eaux de la nappe, l'opérateurs étant l'APRONA, Alsace Nature participe à son Conseil d'administration... Rappelons qu'on avait mesuré **la stagnation voire une infime régression de la pollution par le nitrate**



Matthieu Nivesso

mais toujours une situation qui empire pour les **phytosanitaires**. Les résultats confirment la dégradation de la ressource pour les paramètres atrazine et déséthylatrazine. Nos militants dénoncent avec force que certains captages d'eau potable ne sont pas aux normes requises mais que les autorités administratives se contentent de distribuer des autorisations dérogatoires au lieu d'attaquer les véritables causes de la pollution. Il y a urgence de protéger la ressource eau autrement que par de pieuses incantations envers le monde agricole du maïs ou le « laisser faire » complice sur certains sites industriels. Notre santé à tous est menacée par l'ingestion d'eaux contaminées. La pollution chronique du bassin de l'Ill par le **méthylmercure** n'a pour l'instant donné lieu à aucune mesure de reconquête de la ressource, seuls les pêcheurs sont invités par un arrêté préfectoral à ne plus consommer leurs prises. Quelle sera localement la déclinaison de la loi Grenelle visant à restaurer

507 captages ? Epineuse question au Conseil Général du Haut-Rhin !

- Dans l'inventaire des activités du réseau Eau d'Alsace Nature, il faut aussi citer sa participation aux **SAGEECE** de la Zorn, Souf el, Moder (**et l'avènement d'un SAGE ou d'un SAGEECE sur la Bruche qui se fait toujours attendre**), sa **participation aux comités de gestion des polders, aux Comités consultatifs** des réserves naturelles (Erstein, Rohrschollen, d'Illkirch-Neuhof) et enfin aux **diverses réunions du Comité pour la mise en place d'un écotourisme sur la bande rhénane...**

- Collaboration active avec **Saumon Rhin** pour la réussite du programme CIPR de réimplantation d'une population de poissons migrateurs. Le programme se porte mal avec un net déclin des remontées de grands migrateurs, les causes sont probablement le braconnage intensif en zone côtière qui s'est considérablement développé et organisé dans l'indifférence de la police des pêches compétente dans le delta. Les autorités néerlandaises sont officiellement alertées et ont promis d'y mettre bon ordre, nous attendons toujours un début d'exécution. Le suréquipement des barrages d'If ezheim et Gamsheim par une cinquième turbine se fait en ce moment avec une scandaleuse quasi-fermeture des passes à poissons. Que les autorités allemandes et françaises aient donné leur aval aux électriciens pour dépenser le moins possible et condamner le programme saumon 2020 de la CIPR est un véritable scandale qu'il faut dénoncer avec force, Alsace Nature l'a exprimé lors des enquêtes publiques... Certains plaident l'abandon du programme pour ne pas avoir à rétablir la continuité écologique du fleuve pourtant exigée par la DCE. Nos représentants d'Alsace Nature dans les commissions sont vigilants pour que les orientations politiques tiennent le cap et que les coûts ne soient pas surestimés. Récemment, en novembre, Alsace Nature a écrit au Ministre de l'environnement



Matthieu Nivesso

pour l'alerter sur d'inadmissibles renoncements néerlandais quant aux écluses du delta, le plan de gestion validé prévoyait d'ouvrir ces écluses pour que les grands migrateurs puissent enfin remonter dans le fleuve et atteindre l'Alsace autrement que par des voies compliquées freinant la migration. La décision définitive sera prise au premier semestre.

## Sur le plan local

Innombrables réunions de travail dont :

- Les schémas de vocation piscicole du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

- Assemblée Générale du SDEA du 67 où l'on suit l'assainissement de nos communes bas-rhinoises.

- **Réunions du SPPPI dans les groupes Eaux et Déchets, sites et sols pollués.**

- Multiples Interventions dans les médias comme France 3, la télévision allemande sur l'avenir de Kembs, les rejets d'HCB dans le Rhin, de mercure dans l'Ill, sur les thèmes inondations, forêt rhénane, polder d'Erstein, l'état de santé de la nappe phréatique, eau potable, la mise en œuvre de la trame verte et bleue...

- Comités de gestion des APB quand ils se réunissent, à défaut nous demandons leur réactivation...

- Rencontres avec des conseils municipaux ou les maires quand il s'agit d'arbitrer entre un intérêt privé ou la préservation d'une zone humide, voire ne pas détourner rivières ou ruisseaux. Il y a des enjeux à défendre un peu partout, Grendelbruch-Mollkirch a vu l'implantation d'une STEP inaugurée le 18 septembre 2010. Sur la Bruche le feuillet de la passe à poissons d'Avolsheim a enfin abouti après 10 ans de palabres. A Marlenheim une zone humide est toujours menacée, le golf de la Sommerrau fait toujours parler de lui, d'aucuns essayent de le faire passer pour une œuvre sociale alors qu'il condamnerait irrémédiablement le plus précieux atout de la Mossig. La zone humide du Bruch de l'Andlau est



Stéphanie Graud

menacée par un captage AEP, il y a toujours partout des projets simplistes de lutte contre les crues en inondant la commune voisine, impossible de citer toutes les affaires ayant motivé des appels à la police de l'eau ou une demande d'instruction par le Préfet...

La défense de la ressource eau potable passe par la conservation des zones humides et la mise en œuvre de prescriptions sur les périmètres de protection, la préservation du réseau des eaux superficielles par bandes enherbées ou friches susceptibles de réduire les intrants agricoles. Des compromis constructifs ont été négociés au sud de Sélestat...

- **Conférences ou communiqués de presse.**

La « Journée mondiale des zones humides » (le 2 février 2010) a donné lieu à un événement avec la région Alsace, divers intervenants (DREAL, Land Baden-Württemberg) ont sur la base d'exemples, montré ce que pourrait être la gestion d'un site Ramsar rhénan. Il reste beaucoup à faire pour qu'au niveau des communes l'intérêt collectif d'une zone humide soit reconnu et qu'on interdise drainages, remblaiements, retournements de prairies...

Rappelons que depuis quelques années Alsace Nature a fait entrer l'écologie et la prévention des risques dans le programme de formation de diverses grandes écoles dont l'ENA à Strasbourg.

**En conclusion : une activité intense sur le thème de l'eau** (Rhin, écosystèmes rhénans, nappe phréatique, zones humides, problématique de l'eau potable...) en collaboration avec les autres associations œuvrant pour la défense de l'environnement comme **la fédération des pêcheurs du Bas-Rhin, celle du Haut-Rhin, la fédération des chasseurs du Bas-Rhin.** Le travail journalier des représentants d'Alsace Nature dans

les commissions à tous les échelons de la gouvernance, échelon local, régional, national et international, travail toujours constructif, **a fait d'Alsace Nature un partenaire incontournable des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.**

**Nos militants doivent rester motivés** pour que nos responsables politiques reçoivent une autre vision de nos rivières que celle des marchands d'eau ou celle des électriciens qui ne peuvent concevoir un ruisseau que asservi et prisonnier d'un tuyau.

**Avec l'espace du Vieux Rhin, la nappe phréatique, les zones humides, l'Entenbad, les zones « stratégiques » pour la gestion de l'eau potable, avec l'Ill, la Bruche, la Doller, la Thur, le Giessen ou le Bruch de l'Andlau menacé par des captages, avec les projets de gravières en dehors des schémas directeurs, avec les projets de rivières détournées voire asséchées, il y a du travail pour tous les militants d'Alsace Nature, et ce, dans tous les cantons de notre province.**

## GLOSSAIRE

DCE : Directive Cadre sur l'Eau

CIPR : Commission Internationale pour la Protection du Rhin

MEEDDM : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (devenu depuis Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL)

CNCD : Comité National pour la Coopération Décentralisée

APNE : Association de Protection de la Nature

LEMA : Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CLE : Commission Locale de l'Eau

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (fusion des ex DIREN, DRIRE et DRE)

AERM : Agence de l'Eau Rhin-Meuse

COMINA : Commission des Milieux Naturels Aquatiques

COGEPOMI : Comité de Gestion des Poissons Migrateurs

APRONA : Association pour la Protection de la Nappe Phréatique de la Plaine d'Alsace

SAGEECE : Schéma d'Aménagement, de Gestion et d'Entretien Ecologique des Cours d'Eau

SDEA : Syndicat des Eaux et de l'Assainissement

SPPPI : Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles

HCB : Hexachlorobenzène

APB : Arrêté de Protection des Biotopes

STEP : Station d'Épuration

Captage AEP : Captage d'Eau Potable

ENA : Ecole Nationale d'Administration



Matthieu Nivresse

## Eau

### La non-épuration de l'eau de la station du Markstein

Des eaux peu épurées coulent directement dans un captage d'eau potable. Ce conflit a, comme celui de la pollution de l'eau de Ranspach, conduit à diverses stimulations administratives, politiques et de l'opinion publique (articles de presse, recours en justice, courriers à l'administration préfectorale, réunion publique).

### Pollution de la Thur à Vieux Thann

Suite à une pollution survenue en 2004, la société SAS Potasse et Produits Chimiques d'Alsace a été condamnée en 2010. Le préjudice écologique reste à chiffrer.

### Dupont de Nemours : des pesticides dans l'eau

Les puits d'alimentation en eau potable de Ufholtz et Wittelsheim-Gare ont été arrêtés. Le syndicat d'Ensisheim et environs a obtenu une dérogation. Alsace Nature estime que les concentrations limites en pesticides autorisées dans les rejets de l'usine, sont encore nettement trop élevées et incompatibles avec la protection des eaux superficielles et souterraines.

## Eau

### B) Les équipes qui construisent l'action : Sur le terrain, présents, persévérants et bénévoles

#### Animation 68

##### Présence à huit enquêtes publiques

pour Arrêtés de DUP relatifs à la protection des captages AEP à Durrenentzen, Oberdorf, Lucelle, Breitenbach, Feldbach, Willer sur Thur, Montreux le Vieux, Traubach.

Participation à une réunion à Rouffach le 7 juin 2010, organisée par la Municipalité et l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES).

Exposé des essais de « remédiation » réalisés sur un bassin d'orage qui collecte les ruissellements des produits phytos du vignoble.

Le procédé consiste à réduire les teneurs en pesticides grâce à l'action biologique d'un lit filtrant aménagé dans une partie de la surface du bassin.

Toutefois ce traitement des flux chargés en pesticides risque, comme tout traitement, d'avoir un effet et démobilisateur pour les actions préventives à mener en viticulture.

##### Réunion publique le 24 novembre 2010 à Ranspach le Haut

Cette réunion avait pour but d'encourager la population et les élus d'une région particulièrement touchée par la dégra-

de la pollution des eaux souterraines par l'atrazine et la déséthylatrazine, à des actions fortes de protection de la ressource pour éviter une pollution par de nouveaux pesticides.

Le déroulement de la soirée a été très perturbé par l'attitude et les discours excessifs de certains représentants de la profession agricole qui allaient jusqu'à nier la pollution de la nappe phréatique.

Malgré tout, ce genre d'évènement ne peut que sensibiliser la population en faveur des efforts qui restent à mettre en œuvre.

### Conférence de presse dans les locaux d'Alsace Nature à Strasbourg le 14 octobre 2010

##### La pollution agricole de la nappe des Cailloutis du Sundgau à Ranspach le Haut

Alsace Nature a déposé un recours en avril 2007 contre le renouvellement d'une dérogation préfectorale qui autorisait la distribution d'une eau ne répondant pas aux normes de potabilité.

Le 7 juillet 2010 le Tribunal Administratif a annulé le renouvellement de la dérogation.

Alsace Nature espère que ce jugement se traduira dorénavant par une meilleure prise en compte de la problématique « pesticides dans la ressource ».

Les Déclarations d'Utilité Publique (DUP) des périmètres de protection des captages AEP, sont les outils réglementaires prévus pour assurer la protection de la ressource.

Alsace Nature demande l'interdiction de l'emploi de pesticides sur les aires d'alimentation de tous les captages AEP, avec une priorité pour les périmètres de protection rapprochée.

Alsace Nature ne peut pas accepter que les paiements de mesures agri-environnementales ne servent qu'à réduire discrètement les pesticides dans certains zonages. Il faut changer de paradigme :

- Changer de stratégie de protection des cultures, avec en premier lieu des rotations longues.

- Arrêter avec l'idée farfelue que les plantes doivent exprimer « tout leur potentiel génétique » ; adopter des objectifs de rendement inférieurs, et des variétés plus résistantes.

- Séparer strictement vente et conseil, avec des prescripteurs indépendants.



**Prenons du recul !**

**Notre culture militante condamne quasiment le modèle agricole actuel. Les exploitants mettent en avant « tous les efforts qu'ils ont déjà faits ».**



Matthieu Nivresse

## Réchauffer l'eau

Il y a eu un nombre inhabituel d'oppositions au CoDERST 67 (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques). Mais ce n'est pas encore assez ! Par exemple, il a autorisé PlusServerAG, dans le port du Rhin, à refroidir des serveurs informatiques en pompant 6 millions m<sup>3</sup>/an

(la consommation de 43 000 familles) d'eau phréatique à 12°C, qui serait rejetée 9°C plus chaude, dans le bassin Vauban. Comprenez qui pourra... L'entreprise ne bénéficie pas des autorisations nécessaires à Karlsruhe.

## Des visites

Le groupe sectoriel de Mulhouse a organisé une visite fort intéressante du **Service des eaux de la ville de Mulhouse** et de ses captages sur le bassin de la Doller.

Suite à la demande d'Alsace Nature, un groupe de 6 personnes a été reçu le 15 avril par la direction de **l'usine Dupont de Nemours à Cernay** pour une présentation et une visite de l'entreprise.

## Comment travaille-t-on entre bénévoles ?

Soulignons le bon fonctionnement du « réseau eau » qui suscite un fort intérêt et engagement des militants mais qui reste déséquilibré avec un centre de gravité haut-rhinois. Par ailleurs, nous bénéficions de diverses compétences qui reprennent presque la totalité de l'amplitude du monde de l'eau : ainsi se côtoient les approches pointues de la physico-chimie, celles plus larges de l'écologie fluviale, mais aussi une assez bonne culture du droit et des pratiques administratives. Cette grande variété développe d'ailleurs également des décalages et des germes de conflits que d'autres compétences arrivent à peu près à accommoder.



Stéphane Giraud

## Lettres du Réseau Eau

### Janvier 2010

La dégradation des rivières alsaciennes par le glyphosate et l'ampa en 2007 et 2008.

### Février 2010

La dérive du « plan écophyto 2018 » issu du Grenelle de l'environnement

### Mars 2010

La production de produits phyto sur les sites de Cernay et Uf holtz de la société Dupont de Nemours.

### Avril 2010

Quelques précisions concernant les dispositifs de protection des captages AEP existants ou annoncés en Alsace.

### Mai 2010

Prairies biodiversité et protection de l'eau.

### Juin 2010

La production d'herbicides dans le Haut-Rhin en pleine croissance  
Une rafale de dérogations accordées dans le Sundgau  
Une situation scandaleuse et surréaliste à Ranspach-le Haut

### Juillet 2010

L'épandage de pesticides par hélicoptère  
La nouvelle STEP des eaux usées à Village-Neuf

### Août 2010

Les moyens de lutte chimique contre la chrysomèle (larves et adultes)

### Octobre 2010

La dégradation des eaux souterraines d'Alsace par les produits phytosanitaires se poursuit

### Novembre 2010

La gestion des captages d'eau de la Hardt et du Sundgau.

Avec Alsace Nature :  
être curieux, chercher à comprendre, se former.



## Eau

# C) Les briques qui construisent l'action d'Alsace Nature. Il est important de connaître le travail des salariés !

## Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse :



Les actions menées ont concerné, dans le Bas-Rhin :

- Le vallon du Dachsbach
- Centre Alsace : renaturation des cours d'eau sur le périmètre des communes de Mussig, Baldenheim et Muttersholtz, avec la contribution de Romain Deckert, stagiaire.
- Station d'épuration de la Magel : participation à la commission d'expertise
- Groupe Sectoriel Hanau - La Petite Pierre : l'avenir de la zone humide à Weiterswiller
- Groupe Sectoriel Haguenau : Journées sciences, avec des scolaires sur les berges de la Moder

Les subventions obtenues de la part de l'Agence de l'Eau, mais aussi de la part des collectivités, sont attribuées pour des projets qui correspondent aux objectifs statutaires d'Alsace Nature, et qui doivent être décrits avec précision. L'eau a toujours mobilisé les bénévoles. Mais le travail des salariés est indispensable pour assurer la cohérence et l'aboutissement des projets. C'est Rachel Baguet qui anime la thématique « eau et rivières ». Voici ci-dessous un aperçu non exhaustif du travail qu'elle coordonne.

La CPO « sensibilisation » englobe un travail considérable concernant quatre thèmes liés à l'eau :

1) La directive-cadre sur l'eau : il y a eu des projections de film (avec Serge Dumont et François Steimer) et des réunions et formations avec des élus et des

bénévoles, pour informer sur le SDAGE. Quant aux SAGES, voir la page 10 concernant la Bruche.

2) La sensibilisation du grand public sur la ressource en eau s'est faite d'abord par l'animation du débat public avec 7 conférences de presse, 15 communiqués de presse, et 91 articles référencés dans la revue de presse, différentes publications et sur le site d'Alsace Nature. L'animation s'adresse au public scolaire, aux familles, aux agents communaux... Les expositions d'Alsace Nature circulent, ainsi que le stand. Les sorties Nature concernent l'eau, de près ou de loin, pour un grand nombre d'entre elles, dont la fameuse croisière des oiseaux.

3) La protection des zones humides et de la biodiversité est un programme qui réagit aux dégradations encore nombreuses sur ces milieux fragiles.

C'est tout l'objectif de l'Observatoire des Zones Humides. Le recensement et la création de mares en font partie.

4) La pollution de l'eau et les pesticides.

La CPO « technique » empile avec une autre liste de travaux. En 2010, Alsace Nature a participé à plus de 186 réunions ayant un lien avec les thèmes de l'eau ! Quant à la vocation d'Alsace Nature dite « alerte et veille », elle s'exprime par les réunions du réseau et les interventions sur des problèmes locaux comme par exemple les pesticides dans l'eau supposée potable.



- Extension du Port de Lauterbourg : urbanisation de 68 ha, entre 2 sites Natura 2000
- Golf de la Sommerau

**Et dans le Haut-Rhin : voir le thème « Eau », page 20.**

Des dossiers contentieux et pré-contentieux concernent aussi la défense de la qualité de l'eau, de même les interventions aux enquêtes publiques.

Des interventions concernant l'agriculture et le jardinage en font aussi partie, et, bien entendu, les rivières vivantes, avec des formations pour les représentants aux syndicats de rivière, et le suivi de la réintroduction du castor.

Et, enfin, des aspects de la continuité écologique et la trame verte et bleue.

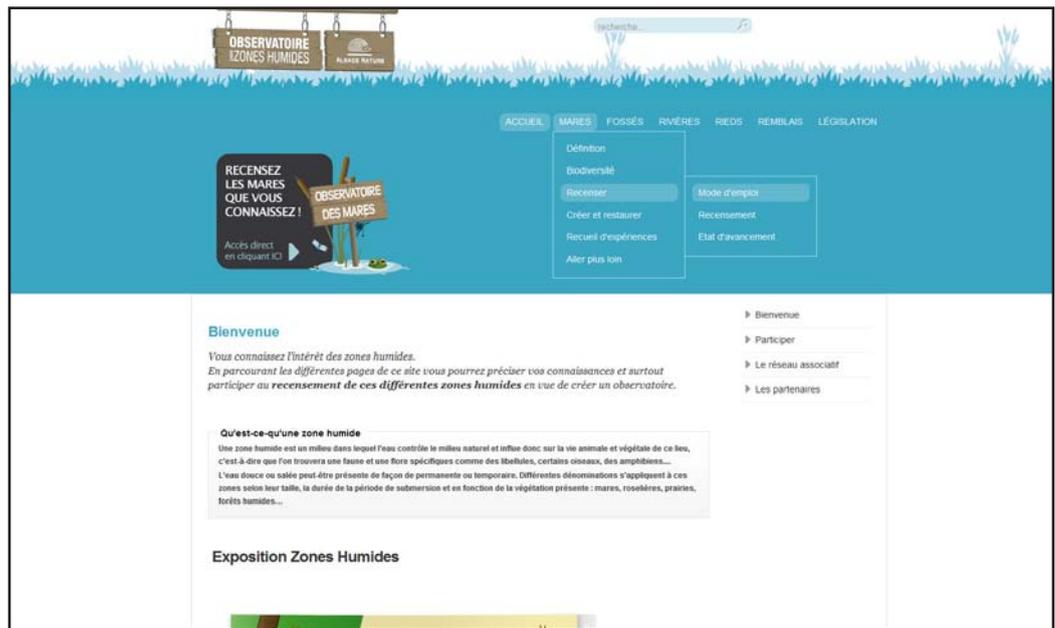


**Avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse :  
un partenariat durable et exigeant**

# Le petit observatoire citoyen des zones humides

Ce portail permet aux visiteurs de trouver des informations variées sur les zones humides alsaciennes. Au fur et à mesure, les informations seront de plus en plus nombreuses puisque le site est en cours de développement :

- le recensement des mares d'Alsace. Pour le moment plus de 70 mares ont été recensées et nous espérons que la notoriété du site nous permettra d'arriver à recenser de plus en plus de mares.
- la création de mares
- le recensement des remblais,
- une fiche de sensibilisation sur les remblais
- des fossés à renaturer
- des fiches pour présenter les différents Rieds
- et des événements sur les Rieds.



➔ <http://observatoirealsace.free.fr>

## Renaturation de petits cours d'eau et de fossés agricoles en plaine d'Alsace

En 2008, Alsace Nature a lancé un projet baptisé « 100 km de fossés et cours d'eau à renaturer ». L'objectif de ce projet, dans une première phase, est de trouver des linéaires de fossés et cours d'eau à renaturer en plaine d'Alsace. Dans ce but des documents sont distribués à nos bénévoles.



Stéphanie Graud

6 mois à Alsace Nature a défini des travaux de renaturation sur quelques-uns des fossés et cours d'eau répertoriés. Trois ont été sélectionnés et une étude approfondie sur les travaux à mettre en œuvre pour la renaturation a été réalisée. Alsace Nature est en cours de discussions avec les collectivités territoriales pour mener à bien ces projets, mais malheureusement nous sommes face à différents problèmes : accord des propriétaires, trouver les financements complémentaires et notamment de la part du Conseil Général du Bas-Rhin ou de la Région Alsace.

Pour tenter de pallier le problème de cofinancement et dans l'esprit de pouvoir mener à bien au moins un ou deux projets, nous avons obtenu une aide de la Fondation de France. Ces fonds, destinés à alimenter les plans de financements de cinq projets, seront investis dans les

premiers projets les plus aboutis afin de démontrer, par la réalisation, l'intérêt de cette démarche. Nous espérons ainsi motiver les collectivités locales pour qu'elles concourent financièrement à ces projets.



## Transport ferroviaire

### Tram-Train vallée de Thann : régression

Ça avait si bien commencé ! Hélas, la facture des travaux se rallonge tout comme la durée des trajets. Embrouillamini, confusion gâchis, tel est le jugement sévère de l'association des usagers.

### LGV Rhin-Rhône

Alsace Nature s'est toujours montrée favorable au transport ferroviaire, mais doit s'interroger sur l'utilité de créer des voies très pénalisantes pour l'environnement et non rentables comme la branche Petit-Croix/Lutterbach de la LGV Rhin-Rhône. L'impact est colossal : sur les terres agricoles, sur la forêt, sur les zones humides, des sites ZNIEFF et Natura 2000, les collines, le massif du Nonnenbruch. Inquiétants aussi les travaux gigantesques prévus à Lutterbach, pour une dépense à un taux aussi élevé, du jamais vu en France. Alsace Nature estime que cette ligne ne se justifie pas puisque le contournement court de Mulhouse est en voie d'achèvement. Il serait plus judicieux de reporter les investissements sur les TER... Des lignes pour Fribourg, Belfort et Bâle prof teraient plus à l'économie mulhousienne que des TGV fuyant vers Strasbourg ou Dijon.

C'est le sens de la motion approuvée à l'assemblée générale d'Alsace Nature Haut-Rhin le 23 octobre 2010.

## Transports

### GCO – Grand Contournement Ouest de Strasbourg, nouvel axe autoroutier



Il y a eu grand espoir en 2010. Au Conseil d'Etat, le rapporteur public s'est prononcé en faveur de l'annulation de la déclaration d'utilité publique. Hélas, pour une fois, le Conseil d'Etat n'a pas suivi l'avis de son rapporteur. Ceci dans un contexte de forte pression des lobbies du Bâtiments et Travaux Publics.



Alsace Nature

Les associations n'arrêtent pas le combat juridique et politique contre ce projet d'un autre âge. On dirait qu'il manque si peu pour le faire tomber ! Il est si évident que ce projet n'est pas apte à résoudre les problèmes de circulation pour entrer dans la ville et pour en ressortir aux heures de pointe.

Le collectif « GCO non merci » est toujours en activité, regroupant élus, agriculteurs, associations.

Une manifestation a été organisée le 16 octobre. Echogénèse, association proche d'Alsace Nature, s'y était beaucoup impliquée et a réalisé une vidéo. Un recours européen est en cours, via la commission des pétitions du Parlement.

### Projet de LIQ à Molsheim

Aujourd'hui encore, la passerelle Mistler sur la Bruche est exclusivement réservée aux déplacements doux dans un lieu de détente et de loisirs. Elle relie agréablement de grands quartiers d'habitation aux écoles primaires du centre ville. Le projet contesté de liaison inter quartier (LIQ) de Molsheim a pour objet de la transformer en un pont pour voitures avec un côté réservé aux

piétons et l'autre aux cyclistes. Il pose de manière exemplaire la question des déplacements et de l'urbanisme de demain, en imposant les solutions d'hier. L'enquête publique n'a pas pu convaincre quant à son utilité. De surplus, ce projet se situe en zone inondable et en bordure intérieure de la ZNIEFF II n°20007117 « Ried de la Bruche ». Les aménagements prévus

(extension de la voirie, nouveau parking) augmentent les surfaces imperméabilisées.

Alsace Nature soutient les opposants à ce projet qui oublie un dif uent de la Bruche et l'impact sur la zone humide, ne localise pas les bassins de rétention et n'est pas conforme avec le SDAGE Ill-nappe-Rhin.

### Contournement de Châtenois

Une sortie nature, guidée par Hubert Jaeger, responsable du groupe local d'Alsace Nature du Val de Villé, a été organisée le 14 novembre autour de Châtenois. Au cours de cette balade, une dizaine de personnes ont pu découvrir la trame verte et bleue de cette

commune, menacée par la déviation de la RN59. Ce projet, si il était réalisé, entraînerait la perte d'habitats patrimoniaux et impacterait nombre d'espèces remarquables (oiseaux, chauve-souris et papillons d'intérêt européen, plantes protégées nationalement, etc).

Il s'agit aujourd'hui de rechercher des solutions alternatives aux problématiques routières, comme le développement des transports en commun...



**L'écologie des déplacements nous met à rude épreuve, entre les nécessités subies et le confort recherché. Surtout lorsque « rouler » signifie « liberté » pour les uns, et « agression » pour les autres.**

## Transports

# Rallye de France

Les valeurs véhiculées ne sont pas compatibles avec les enjeux du changement climatique, ni d'ailleurs avec les valeurs de la sécurité routière. Quant à la protection de la nature, le Préfet lui a fait un pied de nez en autorisant le passage de cette course folle dans les zones protégées des hautes-vosges, dans le camp militaire de Bitché... qui un an avant était pressentie pour un classement en Parc Naturel National !

Nos protestations ne sont pas passées inaperçues dans les médias. Une manifestation a été organisée à Strasbourg, le 25 septembre 2010, par le collectif « Ras le rallye » dont Alsace Nature fait partie.

Cette manifestation a été subventionnée par les collectivités à hauteur d'environ 2,5 millions d'euros directement versés à l'organisateur. Ces coûts ne prennent pas en compte la mobilisation des salariés des collectivités, les coûts de rénovation des routes ou des mises à disposition (zénith...). L'aventure a été fortement déficitaire, et les aides publiques pour la répéter l'an prochain seront augmentées.

L'opposition au rallye a été bien relayée par les médias et sa détermination a été une première. Alsace Nature a reçu beaucoup de courriers, dont certains très virulents.

L'article L. 311-3 du code du sport confie au département, le développement maîtrisé des sports de nature. À cette fin, le conseil général élabore un Plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI) intégrant le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Pour cela, il installe et s'appuie sur la Commission



départementale des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI).

Cette politique de développement maîtrisé doit satisfaire l'aspiration légitime des citoyens à pratiquer une activité en milieu naturel en la conciliant avec les autres usages de l'espace, le respect de l'environnement et le droit de propriété.

Alsace Nature est partie prenante de cette démarche depuis le début (2007) et participe aux différentes réunions des 5 groupes de travail thématiques qui vont de la sensibilisation des pratiquants à l'environnement à la mise en place d'outils juridiques pour aider les élus à prévenir et réguler les éventuels conflits d'usages.

« Interdire » pour protéger la nature est parfois nécessaire mais peut irriter. Quelles sont les autres solutions ?



## Transports

# Bruit dans les Hautes Vosges

Les motards se rassemblent au Markstein, pour une sensibilisation à but sécuritaire !

Pourquoi pas en pleine plaine près d'un nœud routier ? Pourquoi ne pas se sensibiliser à l'impact du bruit et de la pollution sur les milieux naturels ? La presse a relayé le débat suscité par Alsace Nature.

## Rallye : recours en référé

Pour permettre le passage du Rallye, le Préfet a dérogé à l'arrêté de protection de biotope de la partie sommitale du Grand Ballon pour livrer cet espace sensible aux spectateurs. Nous avons donc déposé un recours en référé contre cet arrêté. Le référé (qui aurait permis d'éviter la présence des spectateurs) a été rejeté le 29 septembre 2010.

Pour autant le jugement « au fond » n'est pas encore survenu. A suivre...

## Agriculture Trophées de l'agriculture durable

En 2010, c'était Thierry Schweitzer, éleveur de porcs et « paysan-charcutier », qui était lauréat national au Salon de l'Agriculture.

Pour nos associations qui s'étaient engagées depuis bientôt 15 ans à ses côtés, c'était aussi une belle reconnaissance. Si seulement les Trophées signifiaient aussi que les politiques évoluent ! Nous en sommes loin.

En vue des trophées de 2011, Alsace Nature était représentée dans le jury. Rien n'est aussi réjouissant que de prendre connaissance des nombreuses initiatives des agriculteurs nominés !

Il y a de la vraie durabilité et de sincères valeurs.

## Agriculture

### Chantiers agro-environnementaux



Maurice Wirtz

Anne Vonesch représente Alsace Nature dans certaines réunions agricoles départementales, dans la Commission Régionale Agri-Environnementales (CRAE), dans la réunion régionale consacrée aux Fonds Européens, dans la Conférence de l'Agriculture Biologique, et au niveau du Jury désignant les lauréats régionaux du Trophée de l'Agriculture durable.

Un effort important a été fait pour convaincre les agriculteurs du Ried à souscrire des mesures agri-environnementales pour le maintien des prairies du Ried. Parmi les mesures c'est celle qui

apporte les contraintes minimales qui domine largement. Cela permet au moins de limiter les dégâts.

En montagne, les éleveurs souhaitent davantage de souplesse. Certains voudraient remplacer « l'obligation de moyens » (date de fauche...) par une « obligation de résultats » (des fleurs dans les prés). Mais quelles fleurs ? Quels impacts des modes de gestion ? Quel suivi scientifique ?

Quant à la protection des zones de captage, le manque d'ambition nous semble flagrant. La profession agricole souhaite

le plus possible être payée pour la réduction des pesticides, aussi modeste soit-elle, avant que celle-ci ne devienne réglementaire.

L'agriculture biologique est prise au sérieux, depuis le Grenelle. Elle saurait répondre à tous les grands problèmes qui se posent : qualité de l'eau, sauvegarde du hamster, protection des prairies riediennes ! Face à tous ces enjeux majeurs, elle est soutenue au compte-gouttes.

## Pesticides

Jean-Jacques Schwaab suit la démarche Ecophyto, qui doit appliquer le Grenelle de l'Environnement en réduisant l'utilisation des pesticides de 50 % d'ici 2018, les pesticides les plus toxiques devant être interdits.

Michel Breuzard suit le dossier de la chrysomèle qui tourne au scandale en Alsace. Les maïsiculteurs refusent les rotations des cultures. Planter du maïs tous les 3-4 ans serait raisonnable. Ils préfèrent les traitements

(dangereux) des semences aux insecticides rémanents, au bon sens agronomique.

Pensent-ils sincèrement que le maïs OGM viendra sauver leurs monocultures ?

## Avec la Chambre d'Agriculture dans le Ried

En juin a eu lieu une sortie avec des conseillers de la Chambre d'Agriculture, pour échanger sur les contraintes économiques des exploitations et les besoins de la flore remarquable en matière de gestion des prairies. Eric Brunissen (Association Nature Ried et LPO) a été un guide particulièrement compétent.

L'obligation de fauche tardive a un coût, mais le montant des mesures agro-environnementales le compense correctement. Mais la diversité des besoins de la flore suggère une mosaïque de solutions. Nous y réfléchissons.



Eric Brunissen

## OGM

# La vigilance reste de rigueur

Lors de la réunion annuelle de la « Mission Biotechnologies » de France Nature Environnement qui s'est tenue avec un peu de retard en janvier à Paris et où Jacques Heitz représentait Alsace Nature, il a été bien recommandé d'inciter les associations fédérées à la vigilance sur ce problème qui n'a perdu aucunement de son acuité.

OGM, trois lettres qui demeurent un problème déchâinant les passions en France et les essais réalisés en plein champ sont systématiquement voués à des destructions. Les cultures OGM sont officiellement suspendues dans notre pays depuis un moratoire datant de 2008 mais elles se manifestent par des faits insidieux, d'autant que



Eric Brunissen

Bruxelles a une position très ambiguë sur ce problème. Mais il reste que pour l'alimentation animale, on importe des produits OGM et plus particulièrement le soja transgénique.

Selon l'Organisation internationale de promotion des biotechnologies, les plantations d'OGM sont en augmentation de 10 % dans le monde en 2010 par rapport à 2009, les Etats-Unis d'Amérique arrivant en tête devant le Brésil, le Canada et l'Argentine ; en Europe, l'Espagne est le pays ayant la plus grande surface, environ 70 000 hectare puis viennent la Roumanie, la Pologne, la Slovaquie, la Tchéquie, la Suède et l'Allemagne avec des cultures de maïs Monsanto 810 et la pomme de terre Amf ora. Toutefois les chiffres des plantations OGM sont en baisse en Europe de quelques 23 % entre 2008 et 2010.

## Débat interne sur les cultures de vigne OGM de l'INRA de Colmar

La destruction répétée de ces plantations par des militants anti-OGM a rendu ce dossier particulièrement sensible. Les essais de vigne OGM portaient sur la génétique de la résistance à la maladie virale du court-noué, transmise par un nématode.

Les critiques des essais s'adressent au fait qu'ils ont eu lieu en plein air. Elles contestent aussi l'utilité sociale de cette recherche, sur une maladie avec laquelle les viticulteurs peuvent vivre.

Loin d'approuver la violence, France Nature Environnement a introduit un nouveau recours contre l'autorisation des essais de Colmar, auquel Alsace Nature

s'est associée. Cette décision a été votée à une forte majorité, mais pas de manière unanime, alors qu'il y a, par ailleurs, une forte unanimité contre l'arrivée des OGM dans les champs. Sous l'animation de Gustave Stahl, Alsace Nature se prononce à une forte majorité contre de nouveaux essais à l'INRA de Colmar.

Michel Breuzard avait participé au Comité de Suivi des essais de vigne OGM de l'INRA de Colmar, ce qui a été critiqué comme ayant cautionné les essais. Mais le travail intense de cette structure a aussi été reconnu, ayant permis de bien sécuriser les essais semi-confés et de développer une recherche

sur des solutions non-OGM à la maladie du court-noué. De ce point de vue, le bilan était donc positif. La question qui fait débat est de savoir si le potentiel de développement (et de risque) de ce genre d'essais, menés par des scientifiques du domaine public, est à mettre au même plan que les problèmes de type Monsanto, et les OGM en tant que tels sont vraiment le symbole (et raccourci) pertinent et prioritaire pour combattre les dysfonctionnements graves de l'agriculture productiviste.

Il y a consensus sur notre souhait d'approfondir le débat sur les objectifs et le sens de la recherche.

## GCO : les remembrements sont lancés

Depuis 2010, les réunions des sous-commissions d'aménagement foncier qui préfèrent les remembrements à venir pour permettre le passage du GCO ont été mises en œuvre. Bien entendu, nos militants sont présents dans toutes ces sous-commissions pour protéger ce qui peut l'être encore dans ces milieux qui ont déjà beaucoup souffert.

Pour autant de très nombreuses questions restent en suspens : quelle prise en compte du futur Schéma Régional de Cohérence Ecologique dans les travaux actuellement en cours ? Nous n'imaginons pas que les décideurs puissent aujourd'hui prévoir un remembrement en obérant totalement les possibilités d'expression de ce schéma qui incarne la future trame verte et bleue. Quelle mesure de l'impact de ces opérations de remembrement sur les espèces menacées ? Plus personne ne néglige l'impact de ce projet sur le Grand Hamster (pour ne citer que lui) mais, au delà des effets de la route en elle-même, l'intensification des pratiques agricoles et la banalisation des paysages sont des effets non négligeables. Comment nos décideurs prendront-ils cela en compte ? Réponse en 2011...

**Défendre la sauvegarde des terres agricoles ?  
Pas pour servir le machinisme agricole et l'agro-chimie céréalière !  
Pas pour en faire un privilège de quelques uns !**

**Mais pour donner la priorité à l'agriculture biologique,  
pour des jardins et des vergers,  
des fleurs, des haies et des abeilles,  
et pour le plus grand bien-être de tous !**



## Bien-être des porcs ? La loi du silence.

Les manquements que nous dénonçons au niveau de l'application des directives de protection des porcs ont été confirmés par la mission d'inspection européenne en février 2010. Ni le Préfet ni la Région ni la Copvial ne répondent à nos questions.

## Exposition : Les vaches au pré

Une exposition sur le bien-être des vaches laitières en lien avec la problématique des Rieds est disponible. Elle est sortie plusieurs fois en 2010. L'exposition décrit la nature et les besoins des vaches, dans le paysage, et à l'intérieur du troupeau. Elle analyse les problèmes que génèrent les systèmes de production courants, en s'appuyant sur le rapport scientifique que européen publié en 2009.

## Contrôles de protection animale ? Un certain secret...

Vu les diverses non conformités dans les élevages notamment, mais pas seulement, au niveau des porcs, Alsace Nature a demandé communication des « vade mecum » (méthodologies) de contrôle des Services Vétérinaires. La DGAL (Direction Générale de l'Alimentation) refuse de les communiquer, alors que la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) les déclare communicables. Le Tribunal Administratif tranchera...

## Bien-être des animaux d'élevage

# Manifestation devant la Région Alsace et le Parlement Européen

Une trentaine de manifestants ont bravé la neige pour accompagner une action symbolique avec Anne Vonesch, qui a remis à M. Christophe Kiefer, directeur de cabinet de M. Philippe Richert, deux cochons en peluche pour attirer l'attention sur les choix à faire en matière de filière porcine régionale. Anne Vonesch a, devant les caméras, sectionné la queue d'une truie-peluche bloquée dans une cage de mise bas, le tout de « fabrication Alsace Nature ». La section des queues est interdite en routine, mais se pratique partout pour prévenir le cannibalisme, conséquence du mal-être. L'autre truie en peluche était présentée dans une case paillée ouverte.

La queue coupée a été offerte à M. Joseph Daul, élu inscrit au Parlement Européen et toujours président de la filière viande alsacienne. L'Europe est inefficace (et démissionne) à faire appliquer la loi.

Les médias régionaux ont bien relayé l'action.



Caillebotis = mal-être



Cage = cruauté



**Avec Alsace Nature,  
pour une agriculture qui respecte le vivant**



## Deux recours contre des porcheries de type industriel

Les recours concernent les autorisations préfectorales d'exploitation accordées pour les extensions des porcheries de Printzheim et Obermodern-Zutzendorf. Les deux études d'impact n'ont pas été correctes

quant à leurs mesures de réduction des émissions et leurs calculs pour l'épandage. Des contre-vérités peuvent faire croire que leur système d'élevage serait le bon.

Et puisque l'autorisation n'est accordée que sous l'aspect environnemental, quid de la (non-) application de la directive de protection des porcs ?

## Poulailler de Kingersheim : les leçons de l'élevage industriel des poules pondeuses

Les riverains constitués en association CPCV (Comité pour la Préservation du Cadre de Vie) Kingersheim, ont donné l'alerte, eux-mêmes alertés par les mouches. Les poules mourraient de faim par dizaines de milliers. Alsace Nature a demandé l'euthanasie

sur place de toutes les poules, en urgence, solution réfutée dans des conditions peu transparentes. Ce genre d'œufs part dans des casseries lointaines pour revenir sous forme transformée dans des aliments industriels et dans les cantines pour nourrir nos enfants.

Le CPCV s'intéresse aujourd'hui à ces divers débouchés... Le scandale de Kingersheim sera hélas utile pour nous permettre de reprendre le travail en faveur des élevages en plein air.



**Le domaine du bien-être des animaux d'élevage est celui où le règne de la langue de bois et des contre-vérités est le plus absolu.**

## Déchets

# Stocamine : création du collectif DESTOCAMINE



Les représentants des associations : Alsace Nature, PAC, CLCV, ACCES, GAIA et les représentants des syndicats de mineurs CFDT, représentants du personnel CFDT de STOCAMINE, UNION MINES METAUX

ALSACE et le syndicat des mineurs CGT, ont décidé, après concertation, d'unir leurs voix pour exiger des pouvoirs publics le déstockage par Stocamine de la totalité des 44 000 tonnes de déchets, y compris ceux du bloc 15, siège de l'incendie du 10 septembre 2002. Il y a 13 catégories de déchets ultimes, ce sont entre autre des déchets cyanurés, arséniés, mercuriels, chromiques et pour moitié des résidus issus de l'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères et des déchets industriels, très toxiques.

Afin d'éviter une catastrophe annoncée de pollution de la nappe phréatique suite à

l'ennoyage des galeries, il faut impérativement ressortir tous les déchets entreposés par Stocamine au fond de la mine.

Les compétences et le savoir-faire des mineurs permettent aujourd'hui de réaliser cette opération de déstockage, le coût de cette opération aurait dû être provisionné en conformité avec l'arrêté préfectoral qui a autorisé la création de Stocamine. En réalité, aucune provision n'a été constituée, ou très peu. De toute manière, le coût du déstockage dépassera les estimations du départ.

➔ [www.destocamine.fr](http://www.destocamine.fr)

## Réduction des déchets

Des informations concernant la production des diverses catégories de déchets pour toutes les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) sont accessibles par internet. Cela facilitera la préparation du prochain plan départemental. A noter que l'essentiel du travail est fait par le Pôle Environnement du Conseil Général, ce

dernier étant autorité compétente en matière de déchets.

**Grâce à l'activité du NIAH (Non à un Nouvel Incinérateur à Aspach-le-Haut), le projet de 3<sup>ème</sup> incinérateur a échoué. Le développement du tri et du compostage le rend inutile.**

Une usine pour la valorisation énergétique de certains déchets est prévue. A suivre...

L'incinérateur de Mulhouse a été doté d'un dispositif catalytique pour réduire l'émission d'oxydes d'azote. Alsace Nature surveille la compensation par rapport à une déforestation liée au projet.

## Expérimentation sur le lombricompostage en Alsace du Nord

Des volontaires ont testé le compostage par le vers, avec le soutien financier de France Nature Environnement et du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.

Le 20 mars s'est tenue la rencontre-bilan. Il s'en dégage de nombreux points positifs puisque seuls quatre participants n'ont pas souhaité poursuivre l'aventure car leur volume de déchets ne suffisait pas à un bon fonctionnement du compost.



Il y en a qui nous traitent de « khmers verts » ou « d'écologistes de salon ». S'agirait-il de « populistes » ?



## Déchets

### Ancienne décharge de l'Eselacker (Kingersheim)

Un rapport d'évaluation détaillée des risques révèle une pollution de la nappe par des produits chimiques (résidus déposés en même temps que les ordures ménagères). Les mesures de suivi de l'impact par la ville de Mulhouse ont été déficientes. Alsace Nature a porté plainte contre X.

### Une déchetterie en zone inondable

La nouvelle déchetterie de la Communauté d'Agglomération de Colmar devrait s'installer sur les berges de l'Ill. Inondabilité, incompatibilité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), impacts sur la trame verte et bleue,...

## Aménagements

### Unibail à Saint-Louis

Un énorme projet commercial (10 000 m<sup>2</sup>) de la société Unibail, sur d'anciennes gravières, près de l'aéroport de Bâle-Mulhouse est vivement contesté par un Comité local qui comporte des commerçants et des représentants associatifs. Il a organisé une réunion publique et alerte les élus sur les conséquences environnementales et économico-sociales néfastes.

### Carrière de Metzeral

Alsace Nature a contesté la révision simplifiée du PLU de Metzeral qui vise l'extension de la zone carriérable. Alsace Nature a porté plainte contre la société Nouvelles Carrières d'Alsace et son gérant, et a introduit un recours contentieux et une demande de suspension en référé de la délibération municipale approuvant la révision du PLU. Une réunion publique a démontré une forte opposition des habitants. Pour les autorités, il s'agit probablement d'un projet stratégique.

### Via Ferrata aux rochers du Tanet

Ce projet est le fruit de l'industrie du tourisme qui a su convaincre le maire de Sultzeren. Il s'agit d'un habitat d'espèces protégées telles que le Grand Corbeau. Alsace Nature dépose plainte pour non respect de procédure et demande le passage du site inscrit en site classé.

## Aménagements

### Infrastructures et biodiversité

**Des territoires** qui se transforment à vue d'œil. Les impacts planétaires. Les hyper-centres et l'étalement urbain. Les infrastructures linéaires. La fragmentation de nos espaces naturels et ruraux.

Territoires : pour les êtres vivants, c'est un espace de vie, perçu, utilisé, approprié. Leur utilisation, leur usure, leur entretien dépendent de nos pratiques collectives. L'aménagement de cet espace répond à nos représentations sociales et culturelles, à la conscience que nous avons de son état et de son devenir. Les territoires sont une expression matérielle et symbolique de l'histoire humaine.

**Pour nous, Alsace Nature,** l'écologie « citoyenne » ça se construit.

Comment retrouver ce chemin de plus en plus étroit, vers une nature spontanée et diversifiée ?

Comment mettre **la perte de biodiversité** au même plan que les changements climatiques ?

[...] Des mutations sont en cours : évolutions démographiques, des richesses, des modes de vie, réorganisation des modes de production sur fond de « globalisation » et de « financiarisation » de l'économie mondiale...

« La plus grande université de France n'a pas de département écologie, l'avenir de la recherche passe par une collaboration avec les naturalistes », selon le professeur Yvon Le Maho, chercheur strasbourgeois et président du conseil scientifique que du patrimoine naturel et de la biodiversité.

Un rapport technique de la Convention pour la diversité biologique en vue de la parution du Global Biodiversity Outlook 3 (*Perspectives mondiales de la diversité biologique 3*) indique qu'il faut pour la biodiversité tout faire pour éviter les seuils

critiques. Il cite parmi les facteurs responsables de l'érosion de la biodiversité : le changement d'utilisation des terres, la pollution, la surexploitation, les espèces invasives, auquel s'ajoute pour l'avenir, le changement climatique.

En tant que fédération représentative du mouvement de protection de la nature régional, Alsace Nature s'est de tout temps donné pour objectif d'être à la fois un instrument de protection et de défense des milieux naturels et de l'environnement face à des menaces de dégradation, et une force de proposition à travers l'élaboration de contributions à la réflexion collective.

**Extraits du rapport moral  
du Président  
d'Alsace Nature Haut-  
Rhin  
Michel Breuzard**

### Le Loisium à Voegtlinshoffen

Alsace Nature soutient l'association locale NARTECS qui s'oppose à un grand projet hôtelier venant d'investisseurs autrichiens et qui s'adresse à une clientèle aisée. En proximité immédiate du projet se situent les carrières de Voegtlinshof en, protégées au titre d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS-Directive Oiseaux) et d'un Arrêté de Protection de Biotope pour le faucon pèlerin. L'implantation est prévue dans une zone qui accueille notamment la pie-grièche écorcheur.

Quant au projet, on y trouvera même de la vinothérapie ! C'est si peu sérieux qu'on peut en rire. Ce complexe touristique veut mettre en avant le vin et promet de vendre du vin local. Il a gagné les faveurs des viticulteurs dont le maire de la commune, M. Jacques Cattin, par ailleurs conseiller régional, président de la commission tourisme et président du syndicat du crémant.

D'ailleurs (bien joué) Sébastien Loeb arrose ses victoires au crémant d'Alsace. A Voegtlinshof en avait même eu lieu le départ d'une spéciale !

Le tribunal administratif a annulé le permis de construire, mais il a suffi d'en refaire un nouveau, signé par une personne élue... qui ne soit pas viticulteur !

Il y a de quoi rire jaune lorsqu'on apprend que le contribuable passe à la caisse : les subventions accordées au projet du Loisium sont de 1 475 000 € pour le Conseil Régional et 1 475 000 € pour le Conseil Général !

Le crémant leur est-il monté à la tête ?



**La « consommation » des terres est avant tout due aux zones d'activité, aux parkings et aux infrastructures !**

**Les investissements dans le domaine des loisirs envahissent des milieux encore préservés.**

**Les derniers à qui on demande leur avis sont les enfants, qui au quotidien sont parqués, gardés, tenus à la main sur des trottoirs hostiles.**

**Quel est l'espace qui leur reste à explorer ? Le virtuel ?**

## Aménagements

### Golf de la Sommerau

2010 a été une année d'attente des avis et décisions quant à ce projet. L'information de l'avis du Commissaire Enquêteur, favorable à l'utilité publique, a été retenue jusqu'après les élections régionales sans doute pour qu'elle n'entre pas dans le débat électoral.

Le 25 juin 2010 a eu lieu une manifestation à Singrist en

bordure de la RN4 avec force pancartes et banderoles.

A présent l'APES (Association de Protection de l'Environnement de la Sommerau) et Alsace Nature entrent dans une nouvelle phase d'action, avec constitution du dossier contentieux. Cette année 2011 sera consacrée aux recours et aux mesures supplémentaires nécessaires concernant

les espèces protégées recensées sur le site de Birkenwald.

Le coût prévu de ce golf public est de 5 millions € (2003, non réévalué) dont 3,8 millions de subventions partagées entre le Conseil Régional et le Conseil Général, et le reste est garanti par les communes.

### Une plateforme ULM dans le Ried de Kogenheim

Suite au rejet de son recours gracieux, Alsace Nature a introduit un recours contentieux contre l'autorisation préfectorale d'une plateforme à usage ULM à Kogenheim. Le site se trouve en Zone de Protection Spéciale (ZPS) « directive oiseaux » (Ried

de Colmar à Sélestat) et en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « directive habitats » (Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch). Il n'y a eu aucune étude d'incidence, en violation des textes communautaires visés.

L'objet du recours ne vise pas tant à interdire la pratique de l'ULM, mais à faire en sorte que l'instruction de tels dossiers par les services de l'Etat respecte la réglementation.

### POS de Benfeld : signature d'un accord pour protéger la nature

Après la modification du POS pour construire un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes dans un pré inondable, un collectif de riverains s'y est opposé. Un recours gracieux d'Alsace Nature a permis d'engager des négociations qui ont abouti à la signature d'un

protocole d'accord entre la ville de Benfeld et Alsace Nature pour la mise en place de tout un programme de mesures environnementales (zones à protéger, mare à batraciens, ripisylve, espaces boisés classés, gestion de 11 ha de prairies par le CSA...).

Un bel exemple de démocratie qui devrait permettre, au final, à la nature de sortir gagnante à Benfeld, tout en respectant le projet social.

### Prison de Lutterbach

Si en 2010 l'assemblée générale d'Alsace Nature Haut-Rhin a eu lieu à Lutterbach, c'est pour de bonnes raisons. Certes, le CINE de Lutterbach est un lieu charmant. Les menaces sur le ban de Lutterbach ne le sont pas. Il fallait exprimer toute la détermination d'Alsace Nature à s'y opposer.

Le centre pénitentiaire de Lutterbach est un projet d'une

taille démesurée qui ignore tous les aspects humains. Sa logique est purement économique. A l'enquête publique, l'opposition était intense, et partagée par les associations à vocation sociale.

Ce projet ferait disparaître 20 ha d'espace naturel, alors qu'il existe de nombreuses friches industrielles.

**Le rythme de disparition des terres agricoles et le rythme de changement des documents d'urbanisme sont inadmissibles !**

**Une motion à ce sujet a été approuvée.**

## Aménagements

### Transmétaux à Biblisheim : refusé !

Alsace Nature, Sauer Nature et l'association Pour un village paisible, ont pesé de tout leur poids pour s'opposer au projet de la société Transmétaux de développer de nouvelles activités de stockage de déchets. Les voies d'accès étaient inadaptées. Le Président du Conseil général s'est mobilisé contre le projet. Le Préfet a refusé l'autorisation.

### Sainte Marie aux Mines / Projet ESAT Agricole et Parc thématique et animalier

ESAT signifie Etablissement et Services d'Aide par le Travail ; on croirait volontier qu'un tel projet est bon, mais il semble oh combien irréaliste dans ce site excentré, à très fortes pentes, où il y aurait 23 hectares à défricher, 21 km de clôtures à poser, accueillir des utilisateurs et des visiteurs qui viennent de loin... Il est légitime de se poser des questions.

Quel est le métier d'un élu ?  
Est-ce aménager des terrains et construire des routes ?  
Et si son métier était de protéger la nature ?



## Santé, environnement

### L'épandage des pesticides par hélicoptère

Malgré de nombreuses protestations, ces traitements sont encore régulièrement pratiqués. Alsace Nature est intervenue pour demander à l'ASPA d'intégrer l'évaluation des émissions de produits phytosanitaires. L'interdiction des épandages par hélicoptère devrait être généralisée.

### Encore les pesticides !

Alsace Nature n'a pas été seule à demander l'intégration des pesticides dans le **Plan Régional Santé Environnement**.

Une difficulté : l'ASPA n'avait pas pu obtenir de la part des distributeurs, les données sur les ventes de pesticides en Alsace (alors qu'il n'y a aucun problème en Franche-Comté par exemple).



## Qualité de l'air, santé, environnement Qualité de l'air

Le SRCAE, copiloté par la Région et le Préfet, remplace désormais « La Compagnie de l'air », nom donné en 2003 au Plan régional de la qualité de l'air, où Jacques Heitz représente Alsace Nature depuis sa création. Il doit fixer les orientations générales, avec lesquelles les actions prises par les collectivités doivent être compatibles.

Outre l'ASPA (Association pour la Surveillance et l'étude de la Pollution atmosphérique en Alsace), bien d'autres plans ou schémas s'occupent en Alsace de la qualité de l'air. On peut citer à titre d'exemple le Plan de protection de l'atmosphère, le Plan régional santé, le Plan régional santé environnement,



Matthieu Nivesse

le Schéma de cohérence territoriale, des observatoires comme celui de la Qualité de l'air intérieur. De même, au sein de la Communauté Urbaine de Strasbourg, plusieurs organismes s'occupent de la qualité de l'air, notamment le Secrétariat permanent de prévention des pollutions industrielles sur la communauté urbaine de Stras-

bourg et de Kehl (Allemagne), avec sa commission « Air et bruit » et ses groupes de travail dont celui des nuisances olfactives, le Plan de déplacement urbain, le Plan local de l'Habitat. Beaucoup d'organismes s'occupent donc de la qualité de notre air en Alsace. Est-ce que cela est un facteur d'efficacité ? C'est la question que l'on peut se poser.

Mais ce sont autant de chantiers où Alsace Nature s'implique, avec des moyens souvent insuffisants, face à l'inertie des habitudes et face aux logiques économiques.

## Plan Régional Santé Environnement (PRSE)

Ce plan piloté par la Région et le Préfet est élaboré par un Groupe (GRSE) qui réunit de très solides compétences professionnelles. Alsace Nature y est représentée au côté du Comité APPA (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) qui est expert.

Il y a quatre ateliers :

- réduire les expositions responsables de pathologies graves ;
- réduire les inégalités environnementales ;
- informer et former aux risques de santé-environnement ;

- réaliser un état des lieux des points noirs environnementaux.

Nous faisons notre possible pour donner suite, mais nous manquons de moyens et devons nous organiser.

C'est un exercice à la fois utile et lassant, lieu d'échange fertile au risque d'être frustrant, pour réécrire d'énormes listes de programmes d'actions, de mesures, de priorités et non-priorités, listes qui au niveau national sont déjà écrites.

La tournure prise est bonne, si nous allons vers une prise en compte de la pollution de l'eau par les médicaments, de la pollution intérieure, notamment dans les écoles et ces inégalités sociales. À noter, un renouveau d'intérêt de l'ASPA pour la pollution de l'air par les pesticides et point primordial, des actions sur les expositions dangereuses au travail en fonction des réalités alsaciennes. La sensibilisation reste un volet important...

Mais quel sera le plus apporté par ce PRSE ?

## Hallo hallo ici odeur !

**Message interne capté par Wiki-AN-leaks :**

« Bonjour (...) à l'ordre du jour de la réunion (...) : présentation du bilan 2010 du numéro de téléphone centralisé de réception des signalements d'odeurs (ce numéro existe depuis une dizaine d'années et j'avais demandé à ce qu'il devienne un numéro vert mais

l'ancienne municipalité avait refusé). A plusieurs reprises je suis déjà intervenu pour dire que ce n'était pas sérieux car la plupart des gens touchés ne se manifestent plus vu qu'il n'y a pas de suites. Alors ce bilan est à prendre avec des pincettes. Tout cela concerne aussi Kehl. Il est par ailleurs très difficile de localiser exactement l'origine des odeurs et je parle par expérience.

*Nous continuons à avoir régulièrement des odeurs sur le quartier des XV ; j'ai déjà enfourché mon vélo et en arrivant sur le Pont d'Anvers, plus rien ! On nous a déjà expliqué qu'il y avait une arrivée de tuyauterie dans le secteur mais c'était vague. (...)* »

## Energies - Climat

### Energies entre « pour(s) » et « contre(s) »

Le réseau Énergie compte 30 inscrits. Alsace Nature bénéficie d'une veille internationale et d'une diffusion d'informations par voie électronique, grâce à l'animateur Arnaud Schwartz.

L'objectif reste toujours le même, il s'agit d'agir en faveur de :

- l'économie d'énergie ;
- l'efficacité énergétique ;
- l'énergie renouvelable.

Le réseau a tenu des stands, a participé au débat interne, suivi des projets et enquêtes publiques, et envoyé des communiqués de presse.

### Le nucléaire - impossible

Alsace Nature est présente dans la coordination trinationale anti-nucléaire et au sein de la CLIS Fessenheim. Alors qu'EDF investit dans le remplacement des générateurs à vapeur de la centrale et reporte la visite décennale en 2011,

les associations trinationales\* demandent l'arrêt de la centrale et engagent une action juridique dans ce sens.

\*L'association qui a porté plainte (depuis 2008) pour arrêter Fessenheim est le TRAS-ATPN (Trinationaler Atomschutzverband - Association Trinationale

de Protection Nucléaire). Elle est formée de 3 collèges : particuliers, associations et communes de la région. Les 3 collèges représentent plus d'un demi million de citoyens dans la région du Rhin supérieur. Alsace Nature est membre de TRAS-ATPN depuis le milieu des années 2000.

### NON aux éoliennes dans les Vosges bas-rhinoises !

Alsace Nature a introduit un recours contre le PLU de Saâles, afin de s'opposer au projet de parc éolien. Cette opposition est mal comprise par de nombreux défenseurs des énergies renouvelables, dont des élus, alors qu'elle est approuvée par les défenseurs des paysages et lignes de crêtes.

Cet impact représente un problème réel qui rend contestable et en principe inacceptable l'implantation de l'éolien en milieu forestier ou sur des axes migratoires.

Le rendement fait aussi débat, dont l'aspect financier et son éthique. L'indépendance des experts dans l'étude des potentiels éoliens est questionnée.

La forêt vosgienne semble encore constituer un ensemble relativement naturel. A-t-elle vocation à accueillir de telles infrastructures bétonnées impactant la faune ?

Pour Alsace Nature la réponse a été « non ».

Toutefois, ces questions font encore débat.

Elle trouve ses fondements dans l'impact sur la biodiversité et notamment la mortalité chez les chauve-souris et les oiseaux.

### Le climat nous dépasse

Des représentants d'Alsace Nature participent à diverses réunions du **Plan Climat du Conseil Régional**, qui a mis en place des missions territorialisées dans les Pays. Un des objectifs prioritaires est l'information et la sensibilisation des communes dont la motivation est inégale. L'urgence climatique ne pèse pas (encore) lourd à côté d'une logique budgétaire à court terme...

Par ailleurs, des membres d'Alsace Nature ont participé au **colloque organisé par le Conseil de l'Europe sur Climat Energie**. Il en ressort :

- Un encouragement à chercher et échanger des modèles de « 100 % renouvelable et régional »,

- Une inquiétude par rapport à la gestion, par la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC),

des fonds de compensation du carbone selon des critères contrôlés par l'Etat. En effet, qui garantira le respect de la biodiversité et des écosystèmes si de tels fonds se portent sur la biomasse notamment forestière ? Est-ce que ces fonds ont un rôle à jouer en tant qu'aides à des pratiques agricoles plus durables ?

## Energies Scénarios alsaciens

Dans le cadre de la commission SRCAE, de nouvelles estimations des potentiels alsaciens en matière d'énergies renouvelables seront publiées.

### 100 % énergies renouvelables

Alter Alsace Energies (association spécialisée fédérée à Alsace Nature) prépare un scénario « 100% énergies renouvelables »

### L'énergie hydraulique fait des dégâts

Voir le rapport sur l'Eau page 18 à propos des « électriciens ».

### Et la biomasse ?

C'est toute la question ! L'agriculture explore une foule de pistes plus ou moins prometteuses. A nous de clarifier les enjeux et les objectifs pour la nature. Voir gestion forestière page 15.

### Photovoltaïque

Sur les toits, oui !  
Mais au sol ?

Pas de développement des énergies renouvelables, dont la « biomasse », sans respecter la nature !



## IV. L'heure du débat

*Nous nous apprêtons à débattre des grandes mutations indispensables en matière d'énergie et de consommation de biens et d'espaces. Mais comment aborder la place de la nature ? Quelles sont nos expériences, fussent-elles contradictoires ? Quelles leçons faut-il en tirer ?*

### Mesures compensatoires : la loi et la négociation. Un peu d'histoire

Une meilleure compréhension par rapport à l'histoire législative nous permettrait de mieux prendre des décisions, de telle sorte que les projets, s'ils se réalisent, le fassent sur des bases sérieuses d'intégration avec des bilans environnementaux bons et honorables (non érosif pour la biodiversité).

La loi fondatrice de la protection de la nature, face au paradoxe protection/développement, avait innové en instituant le conflit, ce qui est un évènement remarquable dans la philosophie du droit.

Cette possibilité d'interdit négocié a malheureusement été mal comprise et mal gérée pour l'instant.

En effet, les deux rubriques antagonistes, développement et conservation, continuaient de manière dominante et à travers le jeu des acteurs concernés, à rappeler la situation archaïque d'avant la loi et avec des postures de pureté typiques : protéger en étant contre les projets, développer en cherchant à éviter ce qu'une terminologie désastreuse a nommé « contrainte environnementale ».

Quelle est notre posture et notre intelligence devant cette situation non ébranlée où l'on retrouve deux duretés.

Des protecteurs anti-projets d'autant plus convaincus que la biodiversité continue à être détruite et malgré l'interdit légal... et qui poursuivent donc le fourbisement de

leur arsenal qui s'est évidemment enrichi depuis 1976.

Des maîtres d'ouvrage d'un développement qui continue à se réaliser en détruisant la nature, sans proposer un bon bilan environnemental. Ils ne voient pas le double sens de la loi :

- Celui premier de l'interdit qui institue le sens d'une créativité sociale qui partage la parole dite (sens premier de « l'interdit »),
- Celui, second, évident de cette loi si particulière qui admet de négocier l'interdit grâce à des mesures de réduction et de compensation... Le bilan pouvant avoir valeur étrange d'une destruction sans destruction !

Bravo donc aux juristes pour cette redondance légale dans la loi sur la protection de la nature. Mais où est le chaînon manquant ?

Était-ce aux juristes d'expliquer, était-ce aux politiques de comprendre, était-ce enfin aux associations, comme Alsace Nature, d'interpréter autrement le contexte historique et d'ajuster leurs stratégies ?

**Raymond Schirmer**

Céline Carré



**Que penser du triple impact subi par la nature :  
consommation d'espace,  
rupture de continuité  
et remembrement stérilisant ?**

## Les accords non tenus

C'est ainsi que, dans les années 1970/1980 une partie du Bischberg et du Mont National a été livrée à la construction de lotissements, détruisant quasi-définitivement les qualités naturalistes et paysagères de ces sites. La promesse, faite à l'époque par les pouvoirs publics responsables de cette urbanisation, visant à mettre en œuvre une « compensation » sous forme de la protection du Goeffberg ne s'est jamais concrétisée...



Kastelberg, Tête des Russiers-Neuweiher...). Aujourd'hui aucune de ces promesses n'a été concrétisée.

Les accords de Marckolsheim, signés le 11 septembre 1990, ont permis l'installation de l'usine JBL dans la forêt rhénane. En contrepartie, les autres signataires (Etat, Port Autonome de Strasbourg, commune de Marckolsheim...) se sont engagés à mettre en œuvre des mesures de protection des milieux rhénans. Si un certain nombre d'entre elles ont été réalisées, dont le classement de l'essentiel des forêts en forêts de protection, d'autres n'ont toujours pas vu le jour comme le classement en réserve naturelle du massif Mackenheim-Schoenau, etc (voir page 5).

Début des années 2000, l'installation du Bioscope débouche sur des promesses de mesures compensatoires. Si certaines mesures concernant la gestion de terrains au CSA ont été concrétisées, le classement en réserve naturelle régionale de l'Entenbad et du Rothmoos n'a toujours pas abouti.

L'installation du radar du Grand Ballon a donné lieu en 1995 à un accord dans lequel l'Etat s'engageait à mettre en œuvre la protection réglementaire de plusieurs sites d'importance (Rossberg, Hohneck-

En 2007/2008, l'extension de la gravière Leonhardt à Sélestat devait être compensée entre autres par le classement en Réserve Naturelle Régionale du massif forestier, des prairies et des Rohrmatten. D'autres dossiers sur Sélestat ont bien évolué, mais pour cet engagement-là, à ce jour, rien n'est fait.

Maurice Wintz

**La clé pour le développement durable se trouve dans les comportements éthiques : respect, partage, justice, envers autrui et envers les autres espèces.**



## Réflexions : La croissance finie

D'un point de vue macroscopique, il apparaît de plus en plus nettement que le fond du problème qui nous oblige à lutter quotidiennement pour protéger la nature, vient de notre modèle social dominant qui repose sur la croissance économique matérielle. L'idéologie, car c'en est une, de la nécessité d'une croissance infinie perdue dans les discours politiques et économiques, malgré son impossibilité théorique et ses effets écologiques et sociaux catastrophiques. Elle se traduit concrètement chez nous par la poursuite de l'exploitation de plus en plus intensive de nos milieux naturels.

Alsace Nature a décidé de se saisir de cette question pour tenter d'apporter son éclairage sur cette question qui n'est pas qu'économique ou technique, mais qui renvoie fondamentalement aux valeurs qui structurent notre société et guident les manières d'envisager nos relations à l'autre, qu'il soit humain ou non-humain.

Après un Comité directeur exceptionnel en octobre 2009, la réflexion a été poursuivie lors du séminaire du 11 septembre 2010 et débouchera sur un document de synthèse de la position d'Alsace Nature, qui sera présenté à l'Assemblée Générale Régionale de 2011.

Maurice Wintz

**Œuvrer à la mise en place de limites légales et de consensus culturels permettant à l'humanité d'avoir au maximum une empreinte écologique d'une planète (partagée) n'est-il pas très hautement d'intérêt général ?**



## L'heure de la réflexion sur notre fonctionnement

Nous avons passé un agréable week-end à La Claquette, dans la vallée de la Bruche, pour un séminaire de réflexion sur notre fonctionnement interne. Comment améliorer les synergies, répartir les compétences, renforcer les groupes locaux ? Ce travail se poursuit...

**L'heure de la convivialité**  
Suite à une proposition des salariés, un repas convivial a rassemblé en novembre plus de 50 personnes, au Relais de la Ferme, à Dachstein. Le but était de mieux se connaître, et de mieux connaître le travail que font les autres, salariés et bénévoles. La soirée eut un franc succès. Pour 2011, la même chose se fera dans le Haut-Rhin.

**L'heure du débat : débat sur l'énergie**  
S'il y a un débat, aujourd'hui, qui est difficile mais déterminant pour l'avenir de l'humanité, c'est bien le débat autour de l'énergie. Quelles sources d'énergie privilégier ? Quels sont les avantages et les inconvénients de chacune ? Comment réorienter nos choix économiques ? A quoi pouvons-nous ou devons-nous renoncer ?

**Tous les membres d'Alsace Nature sont invités à participer à notre débat interne, pour affiner notre contribution au débat public et pour peser sur les choix et décisions à venir. Dans ce but, nous diffusons un Supplément au Citoyen Nature du printemps 2011 qui rassemble les premiers éléments. Les conclusions devraient être publiées à l'automne.**

Vous y trouvez aussi quelques contributions à un autre chantier que nous avons engagé, la réflexion sur la « croissance » (voir article sur cette même page).

# Alsace Nature

## STRUCTURE PERMANENTE

### Direction

Stéphane GIRAUD : Directeur régional

### Administratif

Géraldine HARTMANN : Attachée de Direction

François LARDINAIS : Assistant vie associative et gestion des adhérents

Sophie SINOQUET : Assistante animation interne

Pascale GENIN, stagiaire, « Réforme territoriale, quelles conséquences pour le monde associatif ? »

### Education à l'environnement, sensibilisation, communication

Xavier ADEM : Animateur nature et environnement

Véronique BLAY : Animatrice nature et environnement

Morgane EICHER : Animatrice nature et environnement

Arnaud REDOUTEY : Chargé d'animation et de développement associatif

Matthieu NIVESSE : Chargé d'animation et de développement associatif (en congé maladie jusqu'en septembre 2010)

### Chargées de missions

Rachel BAGUET : Chargée de mission eau et veille transfrontalière

Clémence CARRIQUIRY : Chargée de mission nature

Sébastien AH-LEUNG, stagiaire, « Etat des lieux et diagnostic biodiversité des zones humides du ried de la zorn »

Romain DECKERT, stagiaire, « Mise en place de projets de renaturation de petits cours d'eau et de fossées agricoles en plaine d'alsace »

Ludovic EDEL, « La planification territoriale et la biodiversité au sein de la Communauté Urbaine de Strasbourg »

### Juridique

Pierre-Antoine DEETJEN : Chargé d'étude juridique

Sandrine LABARUSSIAS-COMMENT, stagiaire, « La protection pénale des espèces protégées »

Norélia VOISEUX, stagiaire, « La notion juridique de compensation environnementale »

### Coordination Bas-Rhin

Caroline THINUS : Coordinatrice 67

Nathalie LESAGE : Coordinatrice 67 (départ en septembre)

Laurence CACHERA : Coordinatrice 67 (en congé parental)

### Coordination Haut-Rhin

Stéphanie MAZELIN : Coordinatrice 68

Chantal BIEHLER : Secrétaire 68

## Une disparition trop brutale



Nous avons perdu le 23 mai, de façon brutale, un ami, un collaborateur de qualité, un éducateur à l'environnement infatigable, qui a permis à des milliers d'enfants d'ouvrir les yeux et de découvrir la nature.

Xavier ADEM nous laissera le souvenir de sa gentillesse, de sa bonne humeur permanente, de sa disponibilité et de son engagement militant.

Nous réitérons nos meilleures pensées pour sa famille et lui assurons de notre total soutien.



# FONCTIONNEMENT GENERAL

## Groupes Sectoriels Bas-Rhin

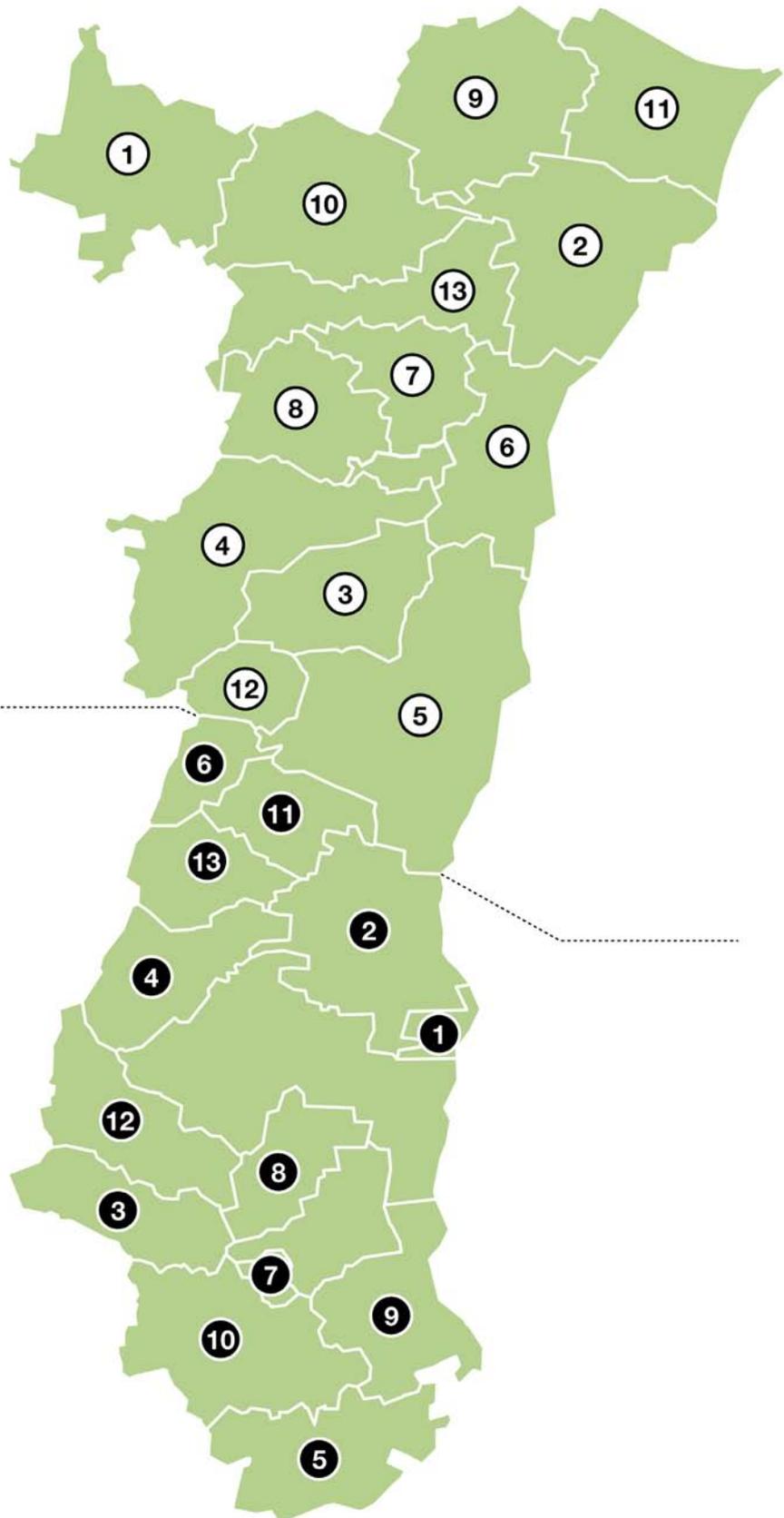
- ① Alsace Bossue
- ② Bande Rhénane Nord- Haguenau
- ③ Barr-Obernai-Rosheim
- ④ Bruche
- ⑤ Centre Alsace
- ⑥ Communauté Urbaine de Strasbourg
- ⑦ Kochersberg
- ⑧ Mossig
- ⑨ Outre forêt
- ⑩ Petite Pierre - Pays de Hanau
- ⑪ Sauer-Lauter
- ⑫ Val de Villé
- ⑬ Zorn-Brumath

Contactez : Caroline THINUS  
03 88 37 55 45 – [contact67@alsacenature.org](mailto:contact67@alsacenature.org)

## Groupes Sectoriels Haut-Rhin

- ① Andine : Nambenheim et Environs
- ② Colmar et Environs
- ③ Doller
- ④ Fecht
- ⑤ Jura
- ⑥ Liepvrette
- ⑦ Mulhouse
- ⑧ Nonnenbruch
- ⑨ Sierentz-Bande Rhenane
- ⑩ Sundgau
- ⑪ Taennchel - Haut Rhin Nord - Ribeauville
- ⑫ Thur
- ⑬ Weiss

Contactez : Stéphanie MAZELIN  
03 89 42 12 35 – [contact68@alsacenature.org](mailto:contact68@alsacenature.org)



## COMMUNICATION (suite)

### Communiqués de presse

#### 59 Communiqués

- Rencontre avec le Collège de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à Strasbourg
- Pour un air respirable
- Remise des Trophées d'Alsace Nature 2009
- Elections régionales 2010
- GCO : le conseil d'état maintient la DUP d'un projet plus contesté que jamais
- Des pesticides trop présents dans nos cours d'eau
- Journée Mondiale de l'Eau
- Jardiner au naturel
- Expérimentation sur le lombricompostage : l'Alsace du Nord s'est mise aux vers
- A propos des « ayatollahs » qui contestent l'implantation...
- Devenez Guide Nature
- Soirée Ried - Conférence de Serge DUMONT
- Assemblée Générale Régionale d'Alsace Nature
- Soirée Ried
- Au f l des collines sèches
- Jardiner au naturel : fabriquer son compost
- Veillée rhénane sur le thème de la baignade
- Alsace Nature s'oppose à la dispersion de toxiques par hélicoptère
- La protection de la nature avant l'ultra consommation
- Jardiner au naturel
- Soirée Ried
- Invitation à l'Assemblée Générale d'Alsace Nature Bas-Rhin
- Veillée rhénane transfrontalière
- Bioscope : reconnaître les erreurs du passé
- 4<sup>ème</sup> édition des Trophées Alsace Nature - Appel à projet
- Vive le bien-être des animaux !

#### Communiqués de presse de Sorties-Nature :

- La Croisière Oiseaux
- La Doller et Attention !
- Migration de batraciens !
- Le jardin du Parc de Schoppenwihr
- Printemps dans le Bruch de l'andlau
- Raconte-moi les grenouilles
- Sortie urbaine à la découverte de la f ore spontanée
- Renaturation de la WEISS
- Fleurs de printemps et leurs utilisations médicinales
- Solutions contre la renouée
- Diversité biologique dans la vallée de la Mossig
- Venez à la découverte de la biodiversité du Ried de la Bruche
- A la découverte des paysages du Champ du Feu
- Balade naturaliste autour du chaudron du diable
- ARBRES, je vous aime !
- Journée FECHT
- L'humus est la trésorerie de l'agriculteur
- Pré f euri, verger hautes-tiges et biodiversité
- Dans le massif de la Vancelle
- Les grandes crêtes et leurs hautes chaumes
- BIG JUMP
- L'art au service de la nature
- Randonnée pédestre au Mont Schneeberg
- Abeilles et biodiversité
- Le paradis de l'aster amelle et de la mante religieuse
- Week-end MARE dans le Val d'Argent
- La protection de la nature avant l'ultra consommation
- Bienvenue l'automne
- Concert d'automne au pays des daims
- Qui sont ces mystérieux champignons ?
- L'Art au service de la Nature
- Castors et Moulins
- Trame Verte et Bleue de Châtenois

### Conférences de presse

#### 11 Conférences

- 2010, Année Internationale de la Biodiversité : signature d'un bail emphytéotique de 50 ans pour la protection de parcelles situées dans les Rieds et les Hautes Vosges
- Bien être animal : une plainte contre la France
- Disparition du Grand Hamster, les associations réagissent
- Propositions Rhin et forêts rhénanes
- 24h chrono de la biodiversité
- Pour la sauvegarde des Rieds
- Les Hautes-Vosges et le Champ du feu
- Big Jump pour l'avenir du Rhin : Pas de saut dans l'eau, mais des demandes pour avancer dans les dossiers écologiques et dans la politique de gestion du Rhin
- Année de la biodiversité ou année du Rallye ?
- Prévenir et non subir
- Non au GCO ! Oui aux alternatives !

### Articles - Revue de presse

Plus de 280 articles ont été référencés, parus dans la presse locale ou nationale radio et TV.

### Citoyen Nature



Cette **revue bisannuelle d'information** sur les débats, problématiques et actions menées en matière d'environnement, de protection de la nature, de développement durable, d'urbanisme, de construction, etc. est destinée aux membres des différentes associations partenaires et aux décideurs régionaux (élus, administrations déconcentrées et territoriales, dirigeants économiques et sociaux, militants associatifs). L'intérêt de cette revue est de centraliser toutes les informations de ce

qui se fait en matière d'environnement en Alsace. Citoyen Nature contribue à l'animation du débat public et renforce la solidarité inter-associative.

### Liste de diffusion

Cette année 1132 messages ont été échangés sur la liste de diffusion d'Alsace Nature.

 Nombres d'inscrits : 343

 40 inscriptions en 2010

 17 désinscriptions en 2010

## COMMUNICATION (suite)

### Actu'S Blattel

Nous avons mis en place depuis février 2010, l'envoi à nos membres individuels, associatifs et donateurs, d'une lettre numérique (newsletter) d'actualité mensuelle appelée Actu'S Blattel.

**Elle est envoyée préférentiellement par mail chaque début de mois**, cependant elle peut être envoyée sous format papier à ceux qui en font la demande.

Cette newsletter propose ainsi toute l'actualité de nos réseaux thématiques et associatifs.

11 numéros et 1 numéro spécial publiés en 2010.

Si vous souhaitez diffuser des informations via l'Actu'S Blattel par ce biais, veuillez envoyer vos articles et illustrations à l'adresse suivante : [actu@alsacnature.org](mailto:actu@alsacnature.org)

Pour recevoir l'Actu'S Blattel : [vieasso@alsacnature.org](mailto:vieasso@alsacnature.org)

### Site internet - Alsace Nature

Le site d'Alsace Nature a subi pour l'année de la biodiversité, un léger changement d'aspect graphique général en lien avec le site [biodiversite-alsace.org](http://biodiversite-alsace.org).

Un nouveau module de passage d'information a été installé en page d'accueil afin de la dynamiser et d'atténuer son côté austère.

Ce module permet de mettre en avant des informations d'actualité. Mais son fonctionnement reste limité (absence de lien html sur ce module) car le site fonctionne avec une très ancienne version de Joomla.

Un nouveau site est en construction actuellement !

Vous y trouverez une balade naturaliste mais aussi toutes les actualités, les groupes thématiques, l'action de nos associations fédérées...

A découvrir prochainement...

### Site internet - Biodiversité



<http://biodiversite-alsace.org>

En 2010, année internationale de la biodiversité, Alsace Nature et ses associations fédérées ont souhaité lancer un programme d'actions et de propositions concrètes relayé par un site internet. Chaque mois, une thématique précise a été mise à l'honneur et des propositions pour améliorer la situation de la biodiversité dans notre région ont été formulées.

Certaines propositions sont encore dans la dernière phase d'écriture collaborative et devraient être éditées rapidement.

Ci-dessous, les thématiques développées :

- Février : Collines sèches
- Mars : Hamster
- Avril : Rhin et forêts rhénanes
- Mai : Rieds
- Juin : Hautes-Vosges
- Juillet : Rivières
- Août : Vergers, nature en ville, pollinisateurs
- Octobre : Espèces en danger
- Novembre : Trame verte et bleue

**L'ensemble de ces propositions feront l'objet d'une valorisation courant 2011.**

### Observatoire des Zones Humides

En 2010, nous avons décidé de totalement modifier le site de l'observatoire des zones humides d'Alsace que ce soit du point de vue du graphisme (pour qu'il soit en adéquation avec l'exposition des zones humides), qu'au niveau de l'architecture du site Internet, des logiciels utilisés et enfin l'application du recensement des mares a été développée et optimisée.

L'ensemble de ces propositions fera l'objet d'une valorisation courant 2011.

Ce portail permet aux visiteurs de trouver des informations variées sur les zones humides alsaciennes et au fur et à mesure, les informations seront de plus en plus nombreuses puisque le site est en cours de développement.

<http://observatoirealsace.free.fr>

### Opération 5000 Militants – Objectif 2010

Nous avons lancé en début d'année, l'opération 5000 militants dans le cadre de notre campagne biodiversité.

L'objectif de cette opération visait à atteindre pour la fin d'année 2010, le nombre de 5000 membres individuels.

Nous proposons dans cette plaquette, à chaque membre, de renouveler son adhésion et de proposer à un de ses proches d'adhérer à Alsace Nature.

Malgré un envoi à tous nos membres, le résultat n'est pas à la hauteur de nos espérances puisque seules quelques dizaines de personnes nous ont rejoint à cette occasion.

**Rien n'étant jamais trop tard, vous pouvez (puisque 2011 est l'année européenne du bénévolat associatif !) toujours faire adhérer vos proches.**

Le bilan de cette opération est loin d'être positif, mais nous espérons que la campagne de donateurs à venir permettra d'augmenter significativement le nombre de personnes rejoignant nos rangs en 2011.

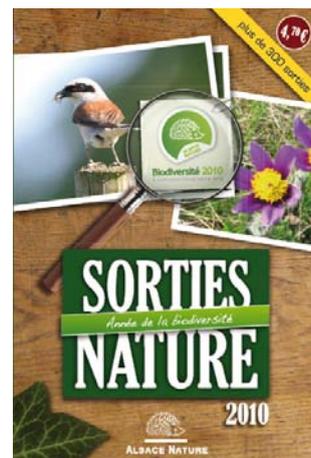
# SENSIBILISATION

## Grand public : Programme SORTIES NATURE 2010

Date	Nom de la sortie	Durée (en j)	Participants
31 janvier	Croisière oiseaux	1	181
16 mars	Le grand hamster peut-il survivre à la rocade sud?	0,5	35
21 mars	La Doller	0,5	20
10 avril	Le jardin du Parc de Schonppenwhir	0,5	30
11 avril	La tulipe et le méloé	0,5	30
18 avril	Printemps dans le Bruch de l'andlau	0,5	35
25 avril	Raconte-moi les grenouilles	0,5	19
26 mars	Jardiner sans pesticides, c'est possible !	0,5	50
1 mai	Fleurs de printemps et leurs utilisations médicinales	0,5	30
16 mai	Biodiversité dans la vallée de la Mossig	0,5	9
23 mai	A la découverte des paysages du Champ du Feu	0,5	9
23 mai	ARBRES, je vous aime !	0,5	6
23 mai	24h chrono pour la biodiversité	2	250
23 mai	Balade naturaliste autour du chaudron du diable	1	27
29 mai	Si j'étais sauvage...	0,5	20
6 juin	Fête du vélo et du miel	1	130
27 juin	Les grandes crêtes et ses hautes Vosges	1	83
27 juin	Les chanteurs de l'été	0,5	8
11 juillet	Big Jump	1	50
11 juillet	L'Art au service de la Nature	0,5	3
25 juillet	Randonnée pédestre au Mont Schneeberg	1	9
8 août	Abeilles et biodiversité	0,5	40
29 août	Le paradis de l'aster amelle et de la mante religieuse	0,5	21
4 septembre	L'extraordinaire voyage de noces de Rana et de Bufo	0,5	9
5 septembre	Création de mares dans le val d'Argent	1	11
19 septembre	Bienvenue l'automne	0,5	24
9 octobre	Concert d'automne au pays des daims	0,5	15
16 octobre	Qui sont ces mystérieux champignons ?	1	12
31 octobre	L'Art au service de la Nature	0,5	6
7 novembre	Castors et Moulins	0,5	16
14 novembre	Trame Verte et Bleue	0,5	8
		TOTAL	1196

**Près de 1200 participants sur 35 sorties de sensibilisation**

Les bilans de nos sorties, demandés à nos bénévoles, sont en majorité retournés au siège. Merci encore à nos bénévoles toujours aussi présents sur la sensibilisation à l'environnement.



## Scolaires

Les animations sur l'eau menées à l'école ou sous forme de sorties dans les Vosges constituent un tiers des sorties pour 2010. Le succès de ces sorties, que nous effectuons pour certaines depuis plus de 10 ans, prouve leur intérêt didactique et pédagogique dans le cadre scolaire. Elles évoluent bien évidemment, autant en terme de contenu que du point de vue des outils. Nous abordons de plus en plus les notions de qualité de l'eau et du milieu.

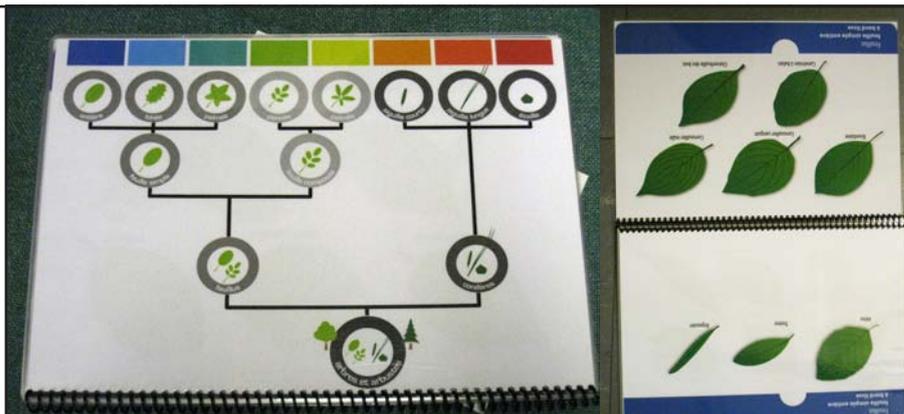
	Journées demandées	Journées subventionnées	Journées réalisées
CUS	84	52	66
AERM	85	85	76
CG67	5	5	5

**En 2010 près de 1577 élèves ou groupes ont été sensibilisés à l'environnement alsacien.**

### Outil pédagogique : Une clé de détermination des arbres

C'est un outil autofinancé que nous avons terminé après quelques années de travail (youpi !), d'essais, de critiques, de discussions avec les enseignants.....

Cet outil consiste à déterminer le nom de l'arbre à partir des feuilles observées.



## SENSIBILISATION (suite)

### Animations tout public

Dans le cadre d'un partenariat avec la région et l'ARIENA, nous animons l'exposition nappe phréatique de la plaine d'Alsace. L'itinérance de l'exposition tout au long du Rhin nous permet d'intervenir lorsqu'elle est présente à Strasbourg et environs. En 2010 nous avons réalisé 11 séquences d'animation de deux heures environ. Ce qui représente une centaine de personnes sensibilisées.

Quatre demi-journées ont été consacrées au thème du développement durable. Cette année, nous avons testé une formule plus souple, constituée d'ateliers indépendants, à participation libre, individuelle ou groupée. La notion de développement durable est proposée et discutée, ainsi que l'alimentation, l'agriculture et la qualité de l'eau.



Alsace Nature

### Ville d'Erstein

Alsace Nature s'associe à la sensibilisation des agents de la ville d'Erstein dans le cadre d'une démarche écoresponsable.

L'exposition « A l'eau j'écoute » a été installée à l'Ettapenstall d'Erstein. Prof tant de l'exposition, un module de sensibilisation a été mis en place le 21 janvier 2010.

Une centaine d'agents de la ville d'Erstein se sont inscrits pour aborder les problématiques liées à l'eau.

### « Militantisme chez les jeunes »

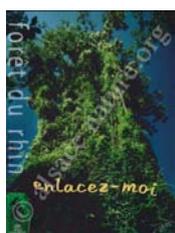
Nous entendons souvent parler d'un déficit d'engagement des jeunes au sein des associations. Chacun ayant son avis sur pourquoi les jeunes ne s'investissent pas ou plus dans nos associations, alors que le domaine d'action d'Alsace Nature reste dans les préoccupations des jeunes si on en croit les nombreux sondages qui le mettent en perspective.

**Plutôt que de penser à la place des jeunes nous avons choisi de leur donner la parole.**

**Nous souhaitons donc entamer une réflexion sur le thème du « militantisme chez les jeunes » avec les principaux concernés !**

La première réunion a été faite le 7 mars 2011. L'objectif de cette réunion est de connaître les motivations de chacun, et par la suite de mettre en place des actions simples et concrètes en faveur de l'environnement, selon les envies des « militants ». Une trentaine de personnes ont répondu favorablement à l'appel, en espérant que par la suite le nombre ne fera que croître et que de nombreux projets découleront de cette dynamique.

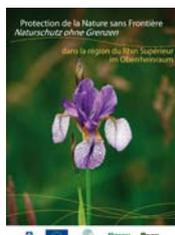
### Expositions



#### L'exposition Forêt du Rhin :

L'exposition forêt du Rhin a été prêtée à plusieurs reprises, et ce dans toute la région Alsace :

- le 1<sup>er</sup> et 2 février lors de la Journée Mondiale des Zones Humides à Muttersholtz
- le 6 avril à l'entreprise Delphi
- du 14 septembre au 18 novembre à l'Espace des sources de Soultzmatt- Wintzfelden
- du 2 décembre au 4 janvier 2011 à la médiathèque d'Ottmarsheim.



#### L'exposition Nature sans frontière :

Cette exposition était aux côtés de l'exposition « Forêt du Rhin » lors de la Journée Mondiale des Zones Humides du 1<sup>er</sup> et 2 février.



#### L'exposition Zones humides :

Cette exposition a été prêtée au Comité départemental de la FFESSM (Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins) à Bischwiller du 4 au 7 juin, ainsi qu'à la mairie de Blaesheim du 28 septembre au 7 octobre.

## SENSIBILISATION (suite)

### Stands



Alsace Nature

- Le rallye Eco-mobile, le 10 janvier à la maison des Associations de Strasbourg.
- La foire Eco-bio de Colmar du 13 au 17 mai.
- Le festival Basse Zorn à l'hippodrome de Strasbourg-Hoerdts du 21 au 23 mai.
- Les 24h Chrono de la biodiversité : du 21 au 23 mai à Wolf sheim.
- Le festival bêtes de scène au Noumatrouf à Mulhouse du 9 au 12 juillet.
- Le Big Jump au jardin des deux rives à Strasbourg le 11 juillet.
- À la ferme apicole du Neuhof le 29 août.
- La foire BiObernai à Obernai du 17 au 19 septembre.
- L'inauguration du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussière à Strasbourg le 18 septembre.
- Le forum des Associations à Strasbourg le 25 et 26 septembre.
- Exposition annuelle de Champignons et de Baies Sauvages à Kembs le 3 octobre
- La foire Ecobio à Hegenheim le 10 octobre.
- Dans le cadre du Parc Naturel Urbain de Strasbourg, le 13 octobre dans le parc du CREPS, et le 16 octobre au marché de l'Elsau.



Alsace Nature



Alsace Nature



Alsace Nature

# SENSIBILISATION (suite)

## Formation Guide Nature



Céline Loe

Depuis leur création, les associations alsaciennes de protection de la nature ont compris que la sensibilisation du plus grand nombre est un préalable à la sauvegarde des sites naturels. L'outil pédagogique le plus utilisé est, pour la majorité d'entre-elles, la visite guidée pendant laquelle un naturaliste partage ses connaissances, son savoir-observer, et sa passion, dans l'espoir de faire naître chez les participants une meilleure compréhension, un soutien, voire un changement de comportement et un engagement personnel vis-à-vis de la préservation de la vie sauvage.

Au fil des ans, et au vu de l'affluence grandissante, il est devenu évident pour Alsace Nature, qu'il était nécessaire de former régulièrement de nouveaux Guides Nature, afin de proposer et permettre au public alsacien de découvrir la plupart des écosystèmes du fossé rhénan.

Ainsi fut créée la formation Guides Nature en 1991. Cette dernière permet de former des personnes compétentes, aptes à guider pour sensibiliser le Grand Public aux divers milieux naturels d'Alsace et, bien sûr, à l'intérêt de protéger la nature.

La formation est riche et permet d'acquérir des connaissances dans divers domaines écologiques et biologiques. À chacun ensuite d'approfondir son domaine de prédilection. Elle se déroule sur deux années à raison d'un week-end par mois (excepté décembre et août).

Les guides doivent rédiger un rapport pour chaque week-end. Il est distribué à l'ensemble des stagiaires afin qu'ils gardent une trace écrite de leur apprentissage. Il est, bien entendu, demandé aux guides de réaliser un travail personnel pour approfondir les nombreuses thématiques abordées au cours de la formation.

Une bonne motivation et une bonne entente règnent dans ce groupe. Les guides en formation affichent un réel enthousiasme quant à leur futur « travail » de sensibilisation du Grand Public à la découverte et la préservation des milieux naturels remarquables de notre région.



Céline Loe

## 10<sup>ème</sup> promotion de Guides Nature

Encadrement de la 10<sup>ème</sup> promotion par Christine Mory et Jean Pluskota.

**25 participants** suivent cette promotion qui s'est achevée en septembre.

Thèmes abordés en 2010 par la 10<sup>ème</sup> promotion :

- **Relation Homme-Nature**
  - Les différents outils de protection de la nature (PNR, APB, loi sur l'environnement...).
  - Les enjeux écologiques de la région Alsace
  - Relation homme et nature dans d'autres cultures
- **QUID de la visite guidée**
  - Les règles de sécurité
  - Qu'est-ce qu'une sortie nature ?
  - Petite balade avec jeux et risques.
  - Elements théoriques et discussions
  - Mise en situation de visite guidée avec décortilage
- **Nature des villes et des champs**
  - Trame verte rurale
  - Trame verte urbaine (sortie à Fribourg)
  - Energies, construction
- **Botanique**
  - Cuisines sauvages comestibles
  - Botanique et classification
- **Collines sèches et Apicultures**
  - L'écosystème des collines calcaires
  - Insectes
  - Orchidées
- **Hautes Vosges**
  - Caractéristiques et particularités des Hautes Vosges
  - Les tourbières

## 11<sup>ème</sup> promotion de Guides Nature

Un groupe de 24 personnes compose la nouvelle promotion suite aux entretiens et sélections des candidatures reçues. Les thèmes abordés en 2010 sont :

- **Introduction à la formation et géologie**
  - Présentation des participants
  - Géologie
- **Vosges du Nord**
  - Champignons
  - Exposition à la maison du Parc des Vosges du Nord
  - Caractéristiques des Vosges du Nord
- **Ecosystème rivière**
  - Castor et son habitat
  - Dynamique fluviale et géomorphologie

## SENSIBILISATION (suite)

### Stages de formation

Dif érents stages de formation ont eu lieu en 2010 :

#### Gestion forestière (en 4 sessions)

1. Sylvigénèse des forêts : comment fonctionne une forêt en libre évolution pour mieux comprendre ensuite ce que sont les forêts exploitées, notion d'éco-unité, moteur de la sylvigénèse, architecture, etc.
2. Structure et composition des peuplements forestiers : organisation spatiale et approche dynamique, notion de stations
3. Sylviculture et évolutions sylvicoles : exercice du marteloscope et maintien des arbres « bios »
4. Prise en compte de la biodiversité et de la naturalité dans la gestion forestière : DRA-SRA, aménagement forestier (RBI, RBD, SIE, îlot de sénescence, etc.), PEFC, Natura 2000

#### Introduction et initiation à la pratique du droit de l'environnement

- Introduction générale au droit : les bases du système juridique français
- La mise en œuvre d'une stratégie juridique : son importance, quels sont les critères à prendre en considération
- Les moyens d'action non contentieuse possibles : la participation et l'information du public
- L'action juridique contentieuse : les bases de l'action juridique administrative, pénale et civile

#### Rivières et Schéma Directeur de Gestion et d'Aménagement des Eaux (SDAGE)

- Nouveau SDAGE
- Trame verte et bleue
- Cadre réglementaire et législatif lié aux rivières

### Trophées d'Alsace Nature

**La cérémonie de remise des trophées 2009 d'Alsace Nature a eu lieu vendredi 26 février 2010 au Musée Zoologique de Strasbourg.**

Il y avait relativement peu de candidats pour cette édition. Les lauréats sont :

- **L'association Energies citoyennes d'Alsace**, pour un projet visant à mobiliser des citoyens de toute une vallée en faveur des énergies renouvelables,
- **La commune d'Ohnenheim** pour six actions écologiques pour le ménagement de notre territoire,
- **MH Ingénierie** pour la création d'un carnet de bord énergétique et l'amélioration du rendement d'une installation photovoltaïque par refroidissement à l'eau de pluie,
- **M. Bernard Pierré**, pour son expérience de sélection semencière participative (vieilles variétés de tomates),
- **Jardin Gourmand** en tant que centre d'initiation et de formation à la nature.

➔ [Retrouver les photos sur le site internet d'Alsace Nature](#)



**Un anti-trophée a été décerné** cette année, pour le thème des transports écologiques à la **Fédération française des sports automobiles** pour l'épreuve du Rallye de France comptant pour le championnat du monde qui aura lieu cet automne en Alsace, ainsi qu'à la Région Alsace, première collectivité à avoir officiellement subventionné ce projet inutile et toxique. D'autres anti-trophées sont disponibles pour les autres collectivités qui auront l'idée de soutenir ce rallye.

